



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communions luthérienne et réformée

**12^{ème} Synode national de
l'Église protestante unie de France
Toulon du 8 au 11 mai 2024**

Mission de l'Église et ministères



Seuls les actes du synode font foi quant au compte-rendu des débats et délibérations.

Sommaire

Texte des décisions	<i>Page 4</i>
Décision n°1 - Constitution du bureau du synode (secrétaires et questeurs)	
Décision n°2 - Élection des vice-modérateurs du Synode	
Décision n°3 - Adoption de l'emploi du temps	
Décision n°4 - Mise à jour de la liste des AC membres de l'Union nationale	
Décision n°5 - Suppression de postes	
Décision n°6 - Nouvelle dénomination de poste	<i>Page 5</i>
Décision n°7 - Voix délibératives dans un Synode régional	
Décision n°8 - Voix délibératives et consultatives au Synode régional de CLR	<i>Page 6</i>
Décision n°9 - Liste des institutions participant de la même mission que l'EPUdF	<i>Page 8</i>
Décision n°10 - Liste des Communautés, Œuvres et Mouvements	
Décision n°11 - Admission d'une Association culturelle à vocation régionale	<i>Page 9</i>
Décision n°12 - Vœu n°1, Patriarcat orthodoxe de Moscou	
Décision n°13 - Vœu n°2, Relations EPUdF – EEUdF	<i>Page 10</i>
Décision n°14 - Approbation des comptes annuels 2023	
Décision n°15 - Affectation du résultat 2023 de l'Union nationale	<i>Page 11</i>
Décision n°16 - Approbation du budget du Titre A pour 2024	
Décision n°17 - Traitement des ministres pour l'année 2024, approbation des décisions du CN	
Décision n°18 - Traitement des ministres pour l'année 2024 suites	<i>Page 12</i>
Décision n°19 - Traitement des ministres pour l'année 2025	
Décision n°20 - Contribution des Régions au titre A pour 2025	
Décision n°21 - Sujet synodal, Mission de l'Eglise et Ministères	<i>Page 13</i>
Message de la présidente du Conseil national	<i>Page 20</i>
Message du trésorier du Conseil national	<i>Page 27</i>

*Le Synode convoque 105 membres disposant de la voix délibérative.
La majorité absolue est donc à 53 voix.*

Texte des décisions

Décision n° 1 — Constitution du bureau du synode

Questeurs : David Charrier, Loïc Engelhard, Astrid Mailhes, Anicet-Aymar Nkangou-Loulendo, Nicole Salles sont nommés questeurs par acclamation.

Secrétariat : Sophie Fantoni, Claudine da Ernesto, Didier Petit, Henri Seillan sont nommés secrétaires par acclamation.

Décision n° 2 — Élection des vice-modérateurs

Le pasteur Jean-Marcel Laza-Nomenjanahary et Mme Isabelle Bousquet sont élus par acclamation.

Décision n° 3 — Adoption de l'emploi du temps

L'emploi du temps est adopté à main levée.

Décision n° 4 – Mise à jour de la liste des membres de l'Union, admission, retrait des associations culturelles (83 voix pour)

Le Synode national,

Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,

Vu l'article 13 de la Constitution de l'Église protestante unie de France,

Vu les avis des synodes régionaux concernés et du Conseil national,

1° confirme l'admission comme membre de l'Union nationale des associations culturelles de :

L'Église protestante unie de Die (26)

L'Église protestante unie du Bas-Diois (26)

L'Église protestante unie de Saint Nazaire (44)

2° prend acte du retrait de la liste des associations membres de l'Union nationale des associations qui ont prononcé leur dissolution :

▪ Dans la région Sud-Ouest

L'association culturelle de l'Église protestante unie du Comminges

▪ Dans la région Cévennes – Languedoc – Roussillon

Les associations culturelles de l'Église protestante unie de Saint Germain de Calberte et de l'Église protestante unie de Saint André de Lancize

Décision n° 5 – Suppression de postes (82 voix pour)

1° Région centre-Alpes-Rhône

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,

Vu la demande du synode régional 2023 de la région Centre-Alpes-Rhône

Sur la proposition du Conseil national,

Décide la suppression du poste de : **Livron**

2° Région Ouest

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,

Vu la demande du synode régional 2023 de la région Ouest

Sur la proposition du Conseil national,

Décide la suppression du poste : **Animation Biblique II**

3° Région Sud-Ouest

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,

Vu la demande du synode régional 2023 de la région Sud-Ouest

Sur la proposition du Conseil national,

Décide la suppression du poste : **Saint-Gaudens**

Décision n° 6 – Nouvelle dénomination de poste (86 voix pour)

Suite au regroupement des associations culturelles de Livron-sur-Drôme et de Loriol-Cliousclat-Saulce ; suite à la suppression du poste de « Livron »

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,

Vu la demande du synode régional 2023 de la région Centre-Alpes-Rhône

Sur la proposition du Conseil national,

Décide le changement de dénomination du poste de « Loriol » en « **Livron-Loriol** »

Décision n° 7 – Voix délibératives dans un synode régional (85 voix pour)

Le Synode national,

Vu l'article 7, § 2.2 de la Constitution,

Vu la décision 20 du Synode national d'Avignon (2014),

Vu la demande du synode régional 2023 de la région parisienne,

Accorde pendant la période quadriennale 2024-2027, une voix délibérative aux associations culturelles suivantes :

Région Centre-Alpes-Rhône

Église protestante unie de Macon

Église protestante unie de Montluçon

Église protestante unie de Moulins

Église protestante unie de Sornay

Église protestante unie de Voiron

Région EST-MONTBÉLIARD :

Église protestante unie de Bethoncourt Bussurel Vyans-le-Val

Église protestante unie de Delle Badevel

Église protestante unie de Montécheroux

Église protestante unie de Pont-de-Roide

Église protestante unie de Remiremout

Église protestante unie de Le Vallon

Église protestante unie de Vesoul.

Région NORD-NORMANDIE :

Église protestante unie de Saint Amand-les-Eaux

Église protestante unie de Bassin Minier

Église protestante unie de Cherbourg

Église protestante unie de Bessin-Bayeux

Église protestante unie de Côte de Nacre

Église protestante unie de Charleville-Mézières

Église protestante unie de Calais

Région OUEST :

Église protestante unie de l'Île de Ré

Église protestante unie de St-Jean d'Angély

Église protestante unie de Sud-Finistère

Région PACCA :

Église protestante unie de La Ciotat-Cassis-Ceyreste

Église protestante unie de Vence

Région SUD-OUEST :

Église protestante unie de Foix-Pamiers

Église protestante unie de Val d'Arize

Église protestante unie de Carla Bayle

Église protestante unie de Calmont

Église protestante unie de Mazères

Église protestante unie de Bellocq

Église protestante unie de Salies et Sauveterre de Béarn

Église protestante unie de Nègrepelisse Bioule St Etienne de Tulmont

Église protestante unie de Quercy Route de Paris

Décision n° 8 – Voix délibératives et consultatives au synode régional de CLR (84 voix pour, 1 contre)

Le Synode national,

Vu l'article 7, § 3.3 de la Constitution,

Vu la décision 20 du Synode national d'Avignon (2014)

Vu la décision du Synode régional 2023 Cévennes-Languedoc-Roussillon,

Accorde pendant la prochaine période quadriennale 2024-2027, une voix délibérative ou consultative aux associations culturelles suivantes :

CONSISTOIRES - ENSEMBLE	AC	2024	2025	2026	2027
AUDE ET P.O.					
AUDE	CARCASSONNE	D	D	D	D
1 POSTE	NARBONNE	D	D	D	D
PO	COLLIOURE	D	D	D	D
1 POSTE	PERPIGNAN	D	D	D	D
HERAULT					
CENTRE HERAULT	VAL D'ORB	C	D	C	D
1 POSTE	CŒUR D'HERAULT	D	C	D	C
1 POSTE	SETE	D	D	D	D
1 POSTE	BEZIERS	D	D	D	D
5 POSTES	MONTPELLIER	5D	5D	5D	5D
CAUSSES-AIGOUAL					
CAUSSES	SUD AVEYRON	C	C	D	D
1 POSTE	MEYRUEIS	D	D	C	C
1 POSTE	VALLERAUGUE-A-T	D	D	D	D
1 POSTE	CEVENNES MERIDIONALES	D	D	D	D
MONTAGNE DES CEVENNES					
ENTRE SCHISTE ET GRANIT	VIALAS- GENOLHAC	C	C	D	C

1 POSTE	PONT DE MONTVERT	D	C	C	D
	VALLEE LONGUE	C	D	C	C
CEVENNES & CAUSSES	FLORAC	C	D	C	C
1 POSTE	VEBRON-ROUSSES	D	C	C	D
	MENDE	C	C	D	C
ENS VALLÉES CÉVENOLES	ST JEAN DU G	D	D	D	D
3 POSTES	MIALET	C	C	C	C
	HAUTES VC	C	C	C	C
	VAL DE SALENDRINQUE	D	D	D	D
	VALLEE BORGNE	D	D	D	D
	LES PLANTERS	C	C	C	C
PIEMONT DES CEVENNES					
3 POSTES	BASSIN ALESIEU	3D	3D	3D	3D
ENTRE GARDON & VIDOURLE	LEZAN C	D	D	C	C
3 POSTES	LEDIGNAN R	C	C	D	D
	VALLEE DE L'OURNE	C	C	D	D
	DURFORT	D	D	C	C
	COUTACH	C	C	D	D
	HT VIDOURLE	D	D	C	C
	MONOBLET	C	C	C	C
GARDON-RHONE					
1 POSTE	BAGNOLS-PONT-BOURG	D	D	D	D
1 POSTE	BEUCAIRE-TARASCON	D	D	D	D
1 POSTE	UZEGE	D	D	D	D
GARDONNENQUE	BRIGNON ST MAURICE	D	D	D	D
2 POSTES	ST CHAPTES	C	C	D	D
	ST GENIES-GAJAN	D	D	C	C
NIMES					
6 POSTES	NIMES	6D	6D	6D	6D
VAUNAGE-VISTRENQUE					
SOMMIEROIS-VAUNAGE	LA VAUNAGE	D	D	D	D
2 POSTES	SOMMIERES & V	D	D	D	D
TERRES DU MILIEU	CODOGNAN-MUS	D	D	C	C
2 POSTES	AIGUES VIVES	C	C	D	C
	GALLARGUES	C	C	C	D
	VERGEZE-VISTRENQUE	C	C	D	D
	LUNELLOIS	D	D	C	C
COSTIERES VIDOURLE	VAUVERT- ST GILLES	D	D	D	D
	AIMARGUES	C	C	C	C
	LE CAILAR	C	C	C	C
3 POSTES	BEAUVOISIN	C	D	C	D
	GENERAC	D	D	D	D
	MARSILLARGUES	D	C	D	C
	CAMARGUES VIDOURLE	D	D	D	D
POSTES REGIONAUX					
5 POSTES	ACREPUdF	5D	5D	5D	5D
AUMONERIES					
7 POSTES	MONTPELLIER	1D	1D	1D	1D
	NIMES	3D	3D	3D	3D
	UZES	1D	1D	1D	1D
	ALES	2D	2D	2D	2D

Décision n° 9 – Liste des Institutions participant de la même mission que l'Église protestante unie de France agréés pour la période quadriennale 2025-2028 (84 voix pour)

Le Synode national,
Vu l'article 15 de la Constitution,
Sur proposition du Conseil national,
Arrête la liste des Institutions participant de la même mission que l'EPUdF pour la période quadriennale 2025-2028 comme suit :

Action chrétienne en Orient
Cevaa – communauté d'Églises en mission
Communauté d'Églises protestantes francophones (CEPF/CEEEFE)
Communauté de Caulmont
Communion protestante luthéro-réformée (CPLR)
Église protestante allemande de Toulouse (Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse)
Église évangélique d'Espagne
Église évangélique presbytérienne du Portugal
Église évangélique réformée de Suisse
Église évangélique réformée du canton de Vaud
Église presbytérienne de Corée (PCK)
Église presbytérienne en République de Corée (PROK)
Église protestante de Genève
Église protestante unie de Belgique
Église protestante du Luxembourg
Église protestante de Rhénanie (EKIR)
Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel
Église réformée évangélique du Valais
Église réformée de Monaco
Église vaudoise et méthodiste d'Italie
Fédération de l'entraide protestante
Fédération protestante de France
Fondation Diaconesses de Reuilly
Fondation John Bost
Fondation La Cause
Faculté de théologie de Heidelberg
Faculté de théologie protestante de Strasbourg
Institut protestant de théologie
Guernesey Council of Churches
Jersey Council of Churches
La Cimade
Les Baladins
Mission populaire évangélique de France
Norwegian mission society
Œuvres de Saint Jean
Service protestant de Mission – Défap
Union de l'Église évangélique méthodiste de France

Décision n° 10 – Liste des Communautés, Œuvres et Mouvements agréés pour la période quadriennale 2025-2028 (84 voix pour)

Le Synode national,

Vu l'article 10§7 de la Constitution et son Règlement d'application,
Sur proposition du Conseil national,

Arrête la liste des communautés, œuvres et mouvements ayant un caractère national pour la période quadriennale 2025-2028 comme suit :

- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)
- Alliance biblique Française (ABF)
- Éclaireurs et éclaireuses unionistes de France (EEUdF)
- Église Verte
- Fédération de l'Entraide protestante (FEP)
- Fondation Arc-en-Ciel
- Fondation Diaconesses de Reuilly, communauté et Établissements
- Fondation John Bost
- Fondation La Cause
- Fondation pasteur Eugène Bersier
- La Cimade
- Les Baladins
- Ligue pour la lecture de la Bible
- Mission populaire évangélique de France (MPEF)
- Mouvement d'action rurale (MAR)
- Mouvement international de la Réconciliation (MIR)
- Œuvres de St Jean
- Union des CPCV – Organisme protestant de Formation (CPCV)
- VISA Année Diaconale
- YMCA – France

Décision n°11 – Admission d'une association culturelle à vocation régionale (85 voix pour)

Le Synode national,

Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,

Vu l'article 13 de la Constitution de l'Église protestante unie de France,

Vu les avis des synodes régionaux concernés et du Conseil national,

confirme l'admission, comme membre de l'Union nationale, de l'association culturelle à vocation régionale Église protestante unie Est-Montbéliard (25)

Décision n°12 – Vœu n°1 Patriarcat orthodoxe de Moscou (adopté par 64 voix pour, 5 contre)

Nous avons entendu à l'ouverture de notre Synode national par le message de la présidente un décret du 15^e Conseil mondial du peuple russe présidé par le patriarche Cyrille qui parle d'une « guerre sainte » contre l'Ukraine et l'Occident. Pour le citer : « *D'un point de vue spirituel et moral, une opération militaire spéciale est une guerre sainte, dans laquelle la Russie et son peuple, défendant l'espace spirituel unique de la Sainte Russie, réalisent la mission de « Tenir » et ainsi protéger le monde des assauts du mondialisme et de la victoire d'un Occident tombé dans le satanisme.* »

Nous nous indignons qu'une Église du Seigneur Jésus-Christ appelle un conflit armé une guerre sainte. Nous rappelons la déclaration du Conseil Œcuménique des Églises publiée après la deuxième guerre mondiale et réaffirmée lors de la 11^e Assemblée générale de 2022 à Karlsruhe disant que « *la guerre est contraire à la volonté de Dieu* » !

Le Synode national de l'Église protestante unie de France réuni du 08 au 11 mai 2024 à Toulon tient à dire à ses frères et sœurs responsables de l'Église orthodoxe russe combien l'Évangile est en danger

quand les chrétiens utilisent une rhétorique guerrière et se compromettent dans les liens mortifères avec les autorités politiques d'un pays.

Pour nous « *le Christ est notre paix* » entre les peuples et rien d'autre (Ephésiens 2,14) !

Par ailleurs, le synode demande

- au Conseil national et au responsable des Relations internationales de l'EPUDF d'écrire un courrier à l'Église orthodoxe russe pour exprimer notre admonestation fraternelle dans l'esprit de l'évangile de Matthieu, chapitre 18.
- à la Fédération protestante de France de chercher à faire une déclaration publique, de préférence avec l'Assemblée des Evêques orthodoxes en France, voire le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF) pour élargir cette admonestation fraternelle et la faire connaître.

Le Synode exprime publiquement et sans équivoque son soutien aux chrétiens ukrainiens, au peuple ukrainien et aux dissidents orthodoxes russes qui s'opposent à l'invasion russe en Ukraine, au peuple russe aveuglé ou bâillonné, à toutes les victimes de cette guerre.

Dans ce sens le Synode soutient l'Église des Frères Tchèques et appelle comme eux le Conseil Œcuménique des Églises à rejeter publiquement et sans équivoque la déclaration inappropriée de guerre sainte ; il s'agit de la crédibilité de notre compréhension de l'Évangile et de celle de notre témoignage.

Décision n°13 – Vœu n°2 Relations EPUDF et EEUDF (adopté par paragraphe)

Prenant conscience de l'importance d'accompagner spirituellement et théologiquement les jeunes adultes responsables du mouvement de jeunesse des EEUDF, qui participe de la même mission que l'EPUDF,

le Synode national de l'Église protestante unie de France réuni du 8 au 11 mai 2024 à Toulon

- se réjouit des partenariats déjà existants, **(75 voix pour, 1 voix contre)**

- demande à l'Union et aux conseils régionaux de soutenir les communautés locales et les pasteurs dans leur ministère pour assurer un soutien aux responsables du mouvement, **(67 voix pour, 2 voix contre)**

- demande aux conseils régionaux en lien avec le réseau jeunesse de discerner et de proposer des pasteurs pour assurer un ministère de présence et d'accompagnement spirituel dans les activités organisées pour les responsables dudit mouvement. **(56 voix pour, 15 voix contre)**

Décision n°14 – Approbation des comptes annuels (compte de résultat 2023 et bilan au 31 décembre 2023) et des actes de gestion financière et d'administration légale des biens **(79 voix pour, 1 contre)**

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du compte de résultat 2023 et du bilan au 31 Décembre 2023 de l'Union nationale des associations culturelles de l'Eglise protestante unie de France, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

- approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan à 79 355 650 €, et présentant un déficit pour un montant de 1 700 938 €,

- délègue au synode de chaque région le soin :
 - 1 - de rendre compte des titres B, C, D et E de sa circonscription,
 - 2 - d'affecter le résultat de la région tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- approuve les actes de gestion financière et d'administration légale des biens réalisés au cours de l'exercice 2023.

Décision n°15 – Affectation du résultat 2023 de l'Union nationale (83 voix pour)

Le Synode national,
Ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2023, approuve :

1. L'affectation du résultat des opérations du siège (solde courant, solde financier non imputé, régularisation et solde des opérations exceptionnelles compris) à la réserve générale pour un montant de :		- 118 192 €
	Total	- 118 192 €
2. L'affectation des résultats aux fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis :		
• Fonds Immobilier		- 915 431 €
• Fonds Allocations		6 028 €
• Fonds Entraide		- 2 902 €
• Fonds Protestantisme et images		- 22 719 €
• Fonds IPT		- 19 939 €
• Fonds Témoignage et développement		- 199 894 €
• Fonds Ministres		- 77 825 €
		<hr/>
Total du résultat affecté des fonds spécifiques		- 1 232 681 €
Soit un total de résultat affecté au titre du siège de		- 1 343 281 €
3. La délégation au synode de chaque région précisée dans la décision 1 portera sur :		
• l'affectation du résultat du Titre E pour un montant global de		- 6 722 €
• l'affectation du résultat des opérations courantes des régions pour un montant global de		- 264 122 €
• l'affectation du résultat des fonds des régions pour un montant global de		- 79 220 €
		<hr/>
Résultat global des établissements régionaux		- 350 064 €
Total affecté égal au résultat des comptes annuels de l'Union nationale		- 1 700 938 €

Décision n°16 – Approbation du budget du Titre A pour 2024 (84 voix pour, 4 contre)

Le Synode national,
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,
Approuve le budget du Titre A pour l'année 2024, arrêté à 6 095 700 € en recettes, et 6 215 724 € en dépenses.

Décision n°17 – Traitement des Ministres pour l’année 2024 – Approbation des décisions prises par le Conseil national en début d’année 2024 (80 voix pour)

Le synode national,

Vu l’article 27 du Règlement d’application de la Constitution,

Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

Approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir : le traitement brut mensuel de base est porté à 1 400,64 € au 1^{er} janvier 2024.

Décision n°18 – Traitement des Ministres pour l’année 2024 (78 voix pour, 3 contre)

Le Synode national,

Vu l’article 27 du Règlement d’application de la Constitution,

Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

Décide une augmentation du TBMB de 1% au 1^{er} juillet 2024 ; il sera porté à 1 414,64 €.

Décision n°19 – Traitement des Ministres pour l’année 2025 (84 voix pour, 2 contre)

Le Synode national, sur proposition du Conseil national,

- Fixe le taux d’augmentation du traitement brut mensuel de base (TBMB) pour l’année 2025 par rapport à celui du 31 décembre 2024 dans une fourchette de 1 à 3% ;

- délègue au Conseil national de décembre 2024, sur proposition de la commission des finances de novembre 2024, de statuer sur le taux qui sera effectivement appliqué au 1^{er} janvier 2025, dans les limites de cette fourchette.

Décision n°20 – Contributions des régions au Titre A du budget de l’Union pour l’exercice 2025 (82 voix pour, 2 contre)

Région	Contribution 2025 au Titre A
Centre-Alpes-Rhône	1 122 000
Cévennes-Languedoc-Roussillon	555 000
Est-Montbéliard	235 000
Inspection luthérienne de Paris	100 000
Nord-Normandie	295 800
Ouest	520 000
Provence-Alpes-Corse-Côte d’Azur	497 000
Région parisienne	1 808 000
Sud-Ouest	605 000
Total	5 737 800

Décision n°21 – Mission de l’Eglise et Ministères

Le Synode national de l’Eglise protestante unie de France, réuni à Toulon du 8 au 11 mai 2024, décide comme prioritaire pour notre Eglise de :

1. VIVRE TOUTE NOTRE VIE D’EGLISE DANS UNE PERSPECTIVE MISSIONNAIRE (83 voix pour)

En accordant une attention accrue aux lieux de vie de notre Eglise.

En prenant soin des lieux de vie d’Eglise en accompagnant de manière adaptée leur vie et leur témoignage.

En allégeant et assouplissant la gouvernance de l’Eglise.

Tout en restant attaché au *régime presbytérien synodal*, **le Synode demande au Conseil national d’engager une réflexion sur la gouvernance de notre Eglise.**

En faisant vivre la transversalité dans l’Eglise.

En vivant l’universalité à travers l’intergénérationnel, l’interculturel, la diversité théologique...

2. FAVORISER NOTRE TMOIGNAGE PAR DES MINISTERES ADAPTÉS (81 voix pour, 1 contre)

En rappelant la spécificité du ministère pastoral et en appelant à ce ministère.

En décidant le principe d’un nouveau ministère personnel de l’Union, différent du ministère pastoral, adapté à la dynamique d’une Eglise de témoins et assumant la pluralité théologique de notre Eglise.

Ce *ministère particulier* s’inscrit dans les dispositions générales de la Constitution et du Règlement d’application relatives aux ministres de l’Union, avec d’éventuelles dispositions spécifiques.

Le Synode demande au Conseil national de mettre en place un groupe de mise en œuvre du *ministère particulier* de l’Union.

3. RENOUELER LA FORMATION DANS LA PERSPECTIVE DU TMOIGNAGE (adopté par paragraphe)

En commençant par mieux faire connaître et diffuser l’existant.

En développant des formations proches des personnes, en soutien au témoignage.

En encourageant les paroisses/Eglises locales, consistoires et régions, à s’engager largement dans le chantier d’une formation au service de la mission.

En renforçant la formation au service de tous les lieux de vie d’Eglise. **(84 voix pour)**

Le Synode demande au Conseil national de créer un poste de permanent dédié à la formation au sein de la Coordination.

En allégeant le nombre de membres élus de la Coordination, tout en favorisant un travail en équipes sur projet élargies (dont les permanents et équipes compétentes en fonction des sujets traités). **(62 voix pour, 15 contre)**

En engageant une réforme de la formation initiale et continue des pasteurs

Le Synode demande donc au Conseil national de mettre en place un groupe de travail préparant cette réforme de la formation des pasteurs. (84 voix pour)

**Le Synode décide de joindre à ces décisions l'ensemble de la réflexion du Synode qui les explicite.
(79 voix pour, 2 contre)**

REFLEXION DU SYNODE EXPLICITANT CES DECISIONS

Une Parole qui nous envoie

Ensemble, nous sommes appelés à être une Eglise de la Parole de Dieu conduite par l'Esprit Saint.

Ensemble, soyons une Eglise attentive à la voix divine, parfois ténue mais toujours tenace.

Notre témoignage est arrimé à cette espérance, pour la bénédiction de celles et ceux que nous sommes appelés à rencontrer.

Soyons une Eglise à l'écoute, une Eglise solidaire, une Eglise unie où nous nous accompagnons les uns les autres dans notre mission commune.

Soyons une Eglise à l'écoute d'une Parole autre qui nous envoie vers les autres.

De la Charte aux actes

En adoptant la *Charte* et les *Grandes orientations* au Synode national 2022, nous nous sommes engagés dans un processus visant à réformer notre Eglise en vue de sa mission. Ce processus ne peut que tenir compte de la diversité des situations locales et des soutiens possibles au niveau consistorial, régional, national, voire international. Il s'agit de nous laisser à la fois interpellé et encouragé, quelles que soient nos réalités quotidiennes, en apprenant à recevoir de Dieu *la vie en abondance*¹.

C'est dans cet état d'esprit, ce changement de mentalité, que le Synode national, réuni à Toulon du 8 au 11 mai 2024, décide comme prioritaire pour notre Eglise de :

1. VIVRE TOUTE NOTRE VIE D'EGLISE DANS UNE PERSPECTIVE MISSIONNAIRE : ALLONS-Y !

- a) Accorder une attention accrue aux lieux de vie de notre Eglise, c'est-à-dire là où deux ou trois sont réunis au nom du Seigneur** et s'impliquent ensemble dans leur diversité pour vivre et témoigner de l'Evangile,

par exemple :

- une paroisse/Eglise locale sur un territoire pas trop étendu
- une paroisse/Eglise locale en situation de dissémination ou un pôle de celle-ci
- une paroisse/Eglise locale ne pouvant plus assurer la charge institutionnelle d'une association culturelle spécifique
- une (nouvelle) implantation n'étant pas organisée en association culturelle

et aussi :

- des associations, œuvres diaconales, aumôneries
- des communautés en ligne, des lieux alternatifs d'animation, de ressourcement ou d'engagement.

Encourageons-nous les uns les autres à faire le point de ce qui y est vécu, à saisir les opportunités d'engagement à partir des domaines d'intérêt et de compétence des personnes (y compris récemment arrivées ou que l'on ne connaît pas très bien – pas d'entre-soi), à développer la vie communautaire, à définir un projet de témoignage aussi modeste soit-il.

- b) Prendre soin des lieux de vie d'Eglise en accompagnant de manière adaptée leur vie et leur témoignage :**

- par la constitution de petites équipes spécifiques, voire des ministères d'accompagnement
- par l'encouragement des initiatives locales et des personnes qui les portent

¹ Cf. *Jean* 10, 10.

- par la venue sur place, une écoute et des échanges dans la durée (ex : visite triennale orientée sur le projet missionnaire)
- par l'organisation de formations adaptées aux besoins particuliers
- par un soutien matériel et financier
- par une forme adaptée de reconnaissance et de représentation pour tous les lieux d'Eglise, quelle que soit leur situation institutionnelle.

c) Alléger et assouplir la gouvernance de l'Eglise

- en invitant les paroisses/Eglises locales qui le souhaitent, dans un souci de simplification, à mutualiser ou à déléguer la gestion administrative, financière, immobilière ou de communication à des instances de l'Union mieux équipées, tout en conservant localement le pouvoir de décision quand c'est nécessaire.
- en s'appuyant sur les structures les mieux adaptées (par exemple un *ensemble* plutôt qu'un *consistoire* si cela s'avère pertinent).
- en favorisant la mise en place d'équipes de travail sur des sujets donnés et pour un temps limité, tenant compte des charismes des uns et des autres
- en menant un travail spirituel de fond pour encourager l'engagement dans l'Eglise, y compris sous des formes nouvelles

Il ne s'agit pas de remplacer un système par un autre, mais de vivre une adaptation permanente, à la manière d'un écosystème. Dans cet esprit, et tout en restant attaché au *régime presbytérien synodal*², le Synode demande au Conseil national d'engager une réflexion sur la gouvernance de notre Eglise.

d) Faire vivre la transversalité dans l'Eglise

Les membres de *nos paroisses/Eglises locales* sont sensibilisés et invités à participer à la vie synodale sous toutes ses formes.

Les *conseils régionaux* et leurs équipes, ainsi que les *consistoires*, encouragent et accompagnent la solidarité, la mutualisation et le partage d'expériences entre les lieux de vie d'Eglise.

La *conférence des présidents de conseil régional et inspecteurs* favorise l'information, la coordination et l'interaction entre les régions.

Le *synode* et le *conseil national* portent la vision d'ensemble et veillent à l'unité.

L'*équipe nationale d'animation*, comprenant la présidente du conseil national, la secrétaire générale et les responsables de différentes instances : services nationaux (catéchèse, animation des réseaux jeunesse, relations internationales, communication, services administratifs et financiers), commission des ministères, coordination évangélisation-formation (qui assure une coordination globale des initiatives touchant à son domaine (cf. plus loin **3.d**), ainsi que les chargés de mission du conseil national, réalise un travail transversal en se réunissant régulièrement.

e) Vivre l'universalité à travers l'intergénérationnel, l'interculturel, la diversité théologique...

- en dépassant la simple cohabitation « sur les bancs du temple », pour vivre une vie fraternelle renouvelée, qui accepte d'être transformée
- en favorisant l'engagement et la prise de responsabilité de nouvelles générations, ainsi que de personnes d'autres styles, traditions, cultures...
- en veillant à l'inclusivité
- en travaillant théologiquement sur ces aspects.

² Eglise protestante unie de France, *Constitution*, Préambule. Principes ecclésiologiques.

2. FAVORISER NOTRE TMOIGNAGE PAR DES MINISTERES ADAPTES

a) Rappeler la spécificité du ministère pastoral et appeler à ce ministère

« Parmi les ministres de l'Union, celles et ceux qui exercent le ministère de la Parole et des Sacrements, lequel inclut un ministère de communion, portent le titre de "pasteurs de l'Eglise protestante unie de France" »³.

Dans le cadre de leur compétence théologique, les pasteurs sont appelés à renforcer leur rôle de formation de témoins et d'accompagnement spirituel. Dans le cadre de leur ministère de communion, ils sont appelés, avec le conseil presbytéral, à jouer un rôle clé de coordination entre les différents ministères exercés au sein de la paroisse/Eglise locale. De par leur statut et leur fonction symbolique, ils ont un rôle spécifique de témoignage dans la cité.

b) Accueillir un *ministère particulier* de l'Union au service de la mission de l'Eglise

b.1) Situation

Dans une démarche de témoignage, des paroisses/Eglises locales et des régions ont accueilli, reconnu et valorisé une diversité de charismes. Elles ont expérimenté des ministères locaux ou supra-locaux intervenant dans des domaines particuliers (évangélisation, diaconie, nouvelles formes de vie culturelle, animation jeunesse...).

Parmi les ministres de l'Union et au-delà, ont également été appelés des pasteurs missionnaires, dont le nom même confirme l'orientation en vue de la mission.

Dans cette dynamique missionnaire, d'autres membres de l'Eglise se sentent et sont appelés à un ministère personnel, différent de celui de pasteur.

b.2) Statut

Tout en continuant à valoriser le ministère pastoral et les ministères locaux, si importants dans notre Eglise, nous décidons le **principe** d'un nouveau ministère personnel de l'Union, différent du ministère pastoral, adapté à la dynamique d'une Eglise de témoins et assumant la pluralité théologique de notre Eglise.

Ce ministère particulier s'inscrit dans les dispositions générales de la Constitution et du Règlement d'application relatives aux ministres de l'Union (inscription au rôle des ministres, exigence de formation initiale et continue, discernement, conseil ecclésial de référence, proposanat, reconnaissance, accompagnement, évaluation, départ d'un poste...), avec d'éventuelles dispositions spécifiques mentionnées, pendant la durée d'expérimentation, au Règlement d'application.

b.3) Quant aux modalités de ce ministère, le Synode donne les orientations suivantes pour sa mise place :

- Les candidats devront avoir une **compétence spécifique préalable** (non théologique) adaptée au ministère auquel ils sont appelés.
- **La formation exigée est un diplôme en deux ans délivré par l'Institut protestant de théologie, à faire suivre d'une formation continue obligatoire**, nécessaire pour répondre aux exigences renouvelées de la mission au cœur du monde.
- **Cette formation est conçue en alternance** (avec un accompagnement) afin de favoriser rapidement une implication sur le terrain, tout en assurant des exigences théoriques qu'il conviendra de préciser.

³ Eglise protestante unie de France, *Constitution*, art. 18 §3.

- **Le discernement définitif des candidats relève de la Commission des ministères⁴, en lien avec les conseils régionaux ou national concernés**, et faisant suite à un premier discernement local, régional ou national. Dans ce cadre, l'aspect d'accompagnement des candidats par la Commission des ministères se trouve renforcé.
- La nomination et l'évaluation incombent au conseil presbytéral et au conseil régional (ou au conseil régional et au conseil national pour un poste régional) selon les modalités de la Constitution et du Règlement d'application pour les nominations de ministres de l'Union.
- **Les traitements et charges sont assurés par l'Union nationale (titre B)**. Conformément aux règles de notre Eglise, chaque association cultuelle où s'exerce ce ministère doit assurer les frais liés au poste et peut bénéficier de la solidarité financière synodale.
- Ministres *de l'Union*, ils peuvent répondre à des appels similaires au sein de l'Union nationale. Ministres *particuliers*, leur pratique doit s'articuler avec celles des ministères collégiaux de gouvernement et du ministère de communion propre au ministère pastoral.

b.4) Cahier des charges

Il est défini par le conseil presbytéral du lieu où s'exerce ce ministère particulier, en accord avec le conseil régional (ou par le conseil régional, en accord avec le conseil national, s'il s'agit d'un poste régional). Il peut aussi être défini par le conseil national quand il relève de celui-ci. Conformément aux propositions évoquées lors du processus synodal, **ce cahier des charges pourra se décliner de différentes manières (diacre, évangéliste, animateur communautaire, accompagnateur spirituel, formateur...).**

Pour avancer, le Synode demande au Conseil national de mettre en place un **groupe de mise en œuvre de la création du ministère particulier de l'Union.**

c) Mieux accompagner les salariés

- Les associations cultuelles ont actuellement le droit d'embaucher des personnes autres que des ministres. Elles doivent dans ce cas assurer toutes les responsabilités de l'employeur (respect du droit du travail dont licenciement éventuel, règles d'hygiène et de sécurité, obligations sociales, fiscales...).
- L'Union nationale peut, comme c'est déjà le cas, assurer certains services techniques (fiche de paie par exemple), mais pour le reste la responsabilité juridique demeure exclusivement celle de l'association cultuelle qui salarie. L'Union nationale fournira en outre aux associations cultuelles un *vademecum* pour l'emploi de ces personnes, précisant notamment les exigences de notre Eglise pour toute personne engagée dans sa mission.
- Les associations cultuelles ayant de tels salariés sont appelées à poursuivre prioritairement leur solidarité financière conformément à notre fonctionnement presbytérien-synodal⁵.

Ces postes de salariés feront en outre l'objet d'une information auprès des conseils régionaux et synodes auxquels ces associations cultuelles sont liées.

3. RENOUVELER LA FORMATION DANS LA PERSPECTIVE DU TEMOIGNAGE

a) Commencer par faire connaître et diffuser l'existant

Par exemple :

- en faisant l'inventaire et l'évaluation des lieux et outils de formation et en repérant les personnes-ressources
- en suscitant le désir de formation et en faisant remonter les besoins du terrain au niveau régional

⁴ A renommer *Commission des ministères personnels de l'Union*, afin que son nom corresponde mieux au champ de sa responsabilité (qui n'inclut pas en effet tous les ministères exercés dans notre Eglise).

⁵ Eglise protestante unie de France, *Constitution*, art. 17 §2.

- en privilégiant un fonctionnement en réseaux (par domaines, situations similaires, compétences...) dans lesquels on partage ses expériences avec les autres
- en communiquant mieux lors de la conception et de la diffusion des offres de formation.

b) Développer des formations proches des personnes, en soutien au témoignage

Notamment :

- en considérant que la formation chrétienne dépasse le seul enseignement et consiste à laisser toujours plus de place au Christ dans notre vie, à la manière de l'apôtre Paul évoquant son travail auprès des Galates pour que le Christ soit « *formé en [eux]* » (Ga 4, 19)
- en encourageant la prise de conscience de notre vocation de témoins et en proposant des formations pour aider à la mettre en pratique (pour « rayonner »)
- en valorisant des formations à un accompagnement des personnes qui soit à la fois spirituel, théologique, relationnel, convivial et diaconal (pour « se ressourcer »)
- en mettant en place une formation de formateurs de terrain, pour aider les lieux de vie d'Eglise à se saisir des outils déjà existants (en particulier ceux mis en place par les régions et par la Coordination nationale évangélisation – formation)
- en proposant aussi des formations à certains aspects relationnels (accueil, animation de groupes, accompagnement des conflits...) ou techniques (administration, finances, immobilier, communication...) de la vie d'Eglise.
- en développant une pratique de l'évaluation des formations proposées.

c) Encourager les paroisses/Eglises locales, consistoires et régions à s'engager largement dans le chantier d'une formation au service de la mission

Par exemple :

- en proposant des formations à l'élaboration de projets d'ouverture et d'évangélisation
- en répondant aux besoins de formation liés aux ministères locaux et collégiaux (catéchètes, visiteurs, conseillers presbytéraux...)
- en veillant à ce que les formations soient accessibles au plus grand nombre, si possible en présentiel ou par Internet, et en en faisant régulièrement la communication
- en encourageant chacune et chacun à trouver sa place dans la vie et le témoignage de l'Eglise, selon son chemin de foi et ses talents propres : on a toujours quelque chose à partager.

d) Renforcer la formation au service de tous les lieux de vie d'Eglise

La Coordination nationale évangélisation–formation est actuellement « *chargée de coordonner les initiatives locales, consistoriales, régionales et les activités des groupes au travail dans l'Eglise protestante unie de France ou dans les organismes qui participent de la même mission* »⁶. Elle met ainsi en œuvre les grandes orientations définies par le Synode et le Conseil national.

Dans une Eglise où toutes et tous sont appelés à être témoins, la formation au témoignage prend une importance fondamentale, et pas seulement pour celles et ceux qui occupent un ministère. Porter le souci de cette formation est donc une priorité et suppose un investissement fort à tous les niveaux (consistorial, régional, national, international).

On développe donc, au sein de la Coordination, **l'attention portée à l'ensemble du champ de la formation (pour tous dans l'Eglise, pour celles et ceux qui y exercent un ministère, y compris les ministres de l'Union ; formation initiale et continue)**, en lien avec les instances de formation (Institut

⁶ Eglise protestante unie de France, *Constitution*, art. 12 §7.

protestant de théologie, Théovie, Commission de formation de la Communion protestante luthéro-réformée [CPLR]⁷, DEFAP...) et au bénéfice de l'ensemble des lieux de vie de notre Eglise.

Parmi les projets possibles, il s'agit en priorité **d'élaborer un socle commun de formation, accessible au plus grand nombre**, comprenant sensibilisation à la vie spirituelle, repères théologiques (lecture de la Bible, convictions doctrinales et éthiques), éléments de connaissance de l'Eglise (histoire, fonctionnement, place dans la société) et éléments pratiques (communication, animation, relations & conflits, accueil de la diversité) en particulier pour ceux qui exercent un ministère.

Pour ce faire :

Le Synode national demande au Conseil national de créer un poste de permanent dédié à la formation, au sein de la Coordination.

La Coordination est allégée en nombre de membres élus, tout en favorisant un travail en équipes sur projet élargies (dont les permanents et équipes compétentes en fonction des sujets traités).

e) Engager une réforme de la formation initiale et continue des pasteurs

Par exemple :

- développer la formation en alternance
- renforcer dans le cadre de la formation théologique de fond, certains domaines clés : missiologie, théologie de la spiritualité, accompagnement des conflits et de la diversité...
- assurer également l'acquisition de diverses compétences pratiques minimales (communication et outils numériques, animation...)
- favoriser la prise en compte de la dimension existentielle du témoignage, commune à tous les membres de l'Eglise.

Pour avancer, le Synode demande donc au Conseil national de mettre en place un groupe de travail préparant cette réforme de la formation des pasteurs.

⁷ En charge de la formation permanente des ministres de l'Union, en partenariat avec l'Union des Eglises protestantes d'Alsace-Lorraine (UEPAL), qui, avec l'Eglise protestante unie de France, est l'autre membre de la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR).

Il fait encore sombre dans le matin du monde

Chers frères et sœurs,

Nous voici embarqués pour une traversée de 4 jours, dans cette embarcation bien particulière qu'est un synode national.

La conduite d'un synode national, c'est un peu comme manœuvrer un paquebot : une manœuvre réussie, c'est un tas de catastrophes évitées, dit-on dans la marine (paraît-il). Notre navigation, avant même de larguer les amarres, aurait pu être compromise, et la barque sombrer dans le port.

En effet, Toulon va se trouver sous les caméras du monde entier, avec le passage de la Flamme olympique vendredi. Pour une fois, l'Eglise est au cœur de l'actualité, direz-vous peut-être ! Nous n'avions pas imaginé un seul instant cette situation quand, il y a trois ans, nous avons accepté avec reconnaissance l'invitation de l'Eglise de Toulon. Le passage de la Flamme olympique vient s'ajouter à la longue liste des épreuves surmontées avec succès par l'équipe extraordinaire, mobilisée ici, à Toulon, et qui a tout mis en œuvre afin que l'embarcation puisse appareiller en temps et en heure. Nous aurons à supporter quelques désagréments, bien mineurs au regard de ce qu'aurait été l'annulation pure et simple du synode. Nous n'en sommes pas passés très loin ! Rendez-vous samedi pour les applaudissements, une fois arrivés à bon port.

Vous savez peut-être combien j'aime les images, les histoires qui m'embarquent dans des périples homériques. Pour écrire ce message, j'ai été presque noyée sous les images : la mer bien sûr, le ciel si lumineux, la Flamme évidemment (avec la mélodie qui va avec, vous l'avez ?), le vent marin (de l'Esprit), le sport bien sûr (l'apôtre Paul lui-même courait pour atteindre le but), les bateaux...

Et pourtant, je ne suivrai pas ces évocations maritimes. Vous y avez eu droit l'année dernière déjà, et je n'apprécie pas assez la navigation pour y revenir.

Non, c'est une autre image qui m'a accompagnée à plusieurs reprises ces derniers mois et qui est nettement moins agréable : le vide, le tombeau vide, les mains vides. Alors je vous invite à laisser le ciel, le soleil et la mer pour un peu de temps. Ils seront encore là à notre retour.

Evangile de Jean chapitre 20, verset 1 : *Le premier jour de la semaine, Marie-Madeleine vient au tombeau dès le matin, alors qu'il fait encore sombre, et elle voit que la pierre a été enlevée du tombeau.*

Il fait encore sombre dans le matin du monde et un tombeau occupe mon esprit : le tombeau où gisent les espoirs de paix, de vie et de justice ; le tombeau où gisent les personnes tuées, israéliennes, palestiniennes, ukrainiennes, russes, arméniennes, congolaises, soudanaises, ouïgoures, haïtiennes (et méditerranéennes...) et la liste est tellement plus longue... Dans le monde entier, le nombre de personnes qui meurent dans les combats, qui sont forcées de quitter leur foyer ou qui ont besoin de secours urgent pour survivre n'a jamais été aussi élevé depuis des décennies⁸.

⁸ International crisis group, site web.

Chacune de ces situations nous concernent dans ce village qu'est devenu le monde. Je voudrais que nous nous arrêtions le temps d'un message sur trois d'entre elles.

La République démocratique du Congo est appelée un sous-continent. Grande comme quatre fois la France, elle est riche, pour son plus grand malheur, riche de ses mines de diamants et de minerais précieux, comme le Coltan. En raison de sa capacité particulière à stocker et à libérer l'énergie électrique, ce minerai est utilisé dans les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et autres appareils. Avec le développement de la technologie 5G, la demande de coltan congolais augmente sans cesse. Mais ceci n'est pas une bonne nouvelle pour la population de la RDC. Une grande partie du coltan du pays est extraite grâce au travail des enfants qui sont employés dans les mines, où ils sont victimes de toutes sortes de violence, et où ils sont aussi exposés quotidiennement au radon, une substance radioactive associée au coltan⁹. Avec cela, depuis 25 ans, la violence des bandes armées pour chasser les paysans de leurs terres et ainsi posséder les mines de Coltan a fait bien plus de 6 millions de morts, dans une indifférence quasi générale. Et la violence continue dans l'Est de la RDC, pour que les multinationales aient assez de minerai pour fabriquer nos ordinateurs et nos téléphones portables.

Ce conflit nous concerne.

Comme nous concerne le conflit qui se déroule sur le sol ukrainien depuis deux années maintenant. Pas seulement parce que cette guerre est en Europe, mais aussi parce que la politique de la Russie s'appuie sur un argumentaire religieux, porté par le patriarcat orthodoxe de Moscou, qui ne peut laisser indifférent. Voici un petit extrait de ce qu'on peut lire sur le site officiel du Patriarcat de Moscou, siège de l'Eglise orthodoxe russe :

« L'opération militaire spéciale est une nouvelle étape de la lutte de libération nationale du peuple russe contre le régime criminel de Kiev et l'Occident collectif, qui est derrière lui, menée sur les terres du Sud-Ouest de la Russie depuis 2014. Pendant l'OS, le peuple russe avec des armes défend sa vie, sa liberté, son statut d'État, son identité civilisationnelle, religieuse, nationale et culturelle, ainsi que le droit de vivre sur sa propre terre à l'intérieur des frontières de l'État russe uni. D'un point de vue spirituel et moral, une opération militaire spéciale est une guerre sainte, dans laquelle la Russie et son peuple, défendant l'espace spirituel unique de la Sainte-Russie, remplissent la mission de la Liste unique du roi unique, qui protège le monde de l'assaut du mondialisme et de la victoire de l'Occident, qui est tombé dans le satanisme. »

En lisant cela, je ne sais pas ce qui me fait le plus peur : penser que le patriarche orthodoxe Cyrille croit ce qu'il écrit, ou bien penser qu'il n'y croie pas.

Ce conflit nous concerne.

Comme nous concerne ce qui se passe en Israël-Palestine.

Ce qui s'est passé en Israël-Palestine, je n'ai pas trouvé de mots pour le décrire. L'horreur des actes perpétrés le 7 octobre, je n'ai pas voulu la voir. Alors comme d'autres, j'ai éteint la radio, incapable de supporter même leur évocation. Mais on ne peut pas y échapper indéfiniment. L'horreur finit toujours par sauter au visage. J'avais baissé la garde et ouvert le livre écrit par Joann Sfar, *Nous vivrons*, paru il y a quelques jours. Ces horreurs m'ont rattrapée.

On connaissait ce processus de déshumanisation qui conduit, par un endoctrinement dès l'enfance, à faire croire que l'autre n'est pas un humain, mais juste une vermine à écraser. Il était rangé au rayon historique. J'avais voulu croire que cela n'existait plus. Sans doute était-ce pour ne pas souffrir, pour ne pas être écrasée par l'impuissance.

⁹ Institut d'Etudes de sécurité, ISS, site web.

Aujourd'hui, le traumatisme des juifs qui avaient cru que le pays d'Israël pouvait être un lieu sûr, un abri que ne pouvait pas atteindre le poison de l'antisémitisme, et qui ont basculé dans la peur, que dis-je, la terreur, est terrible.

Que des hommes, des femmes, des enfants palestiniens, puissent être exterminés par mesure de représailles, est indigne d'un Etat de droit. Terrible contagion du poison de la déshumanisation.

Au milieu de ce chaudron, nous pleurons aussi avec nos sœurs et frères chrétiens en Israël-Palestine, régulièrement harcelés par l'Etat d'Israël car palestiniens, chassés de chez eux, agressés.

Israël, Palestine, terre où se mêlent le sang des croyants des trois religions abrahamiques, terre où deux peuples sont conduits par l'histoire à cohabiter et que quelques dirigeants sans scrupule, et d'autres nourris d'une idéologie mortifère, entraînent dans l'abîme.

Ce conflit nous concerne.

Ces trois conflits nous touchent de manière différente. Toutefois, de manière semblable, je me sens totalement impuissante.

Que faire pour que les multinationales cessent, toutes ensemble, le pillage de la RDC ?

Impuissance.

Et face à l'idéologie propagée par la Russie ?... Impuissance.

Que faire pour que le conflit israélo-palestinien n'engendre pas encore plus de souffrance ? Que faire pour que cessent dans le monde les agressions contre les juifs, contre les musulmans, contre les chrétiens ?

Impuissance.

Dans l'obscurité du matin du monde, je suis devant ce tombeau, lieu où s'est fracassée l'espérance du monde. Et la pierre a été roulée.

Le tombeau est vide. La mort a été traversée. « Dans la fin, le commencement »¹⁰ écrit le théologien allemand Jürgen Moltmann. L'espérance chrétienne n'est pas un optimisme gentillet ni même un courage dans les épreuves. Elle est relèvement après la mort, elle est surgissement de vie là où tout a été piétiné et détruit. Elle est cette possibilité reçue de se remettre debout après avoir sombré. Elle est la vision prophétique d'un avenir possible, promis par Dieu. Dans la fin, le commencement. Comme un rameau qui jaillit d'une vieille souche.

Comment les chrétiens peuvent-ils être les témoins, même tremblants, d'une espérance folle ?

Je vous avais dit que nous ne penserions plus à la mer ni au ciel pendant un moment. J'aimerais prendre encore un peu de temps autour de ce mot d'impuissance.

J'y ai été conduite par plusieurs chemins ces derniers mois. Avec Olivier Abel et son livre, *De l'humiliation*¹¹. J'y ai lu la description de la société contemporaine comme d'une machine à fabriquer de l'impuissance. En effet, tous les outils développés nous donnent l'illusion d'une puissance qui augmente réellement sans cesse, mais qui du même coup enlève petit à petit à l'humain des compétences.

Devant mon téléphone à court de batterie : impuissance. Quand il est chargé et connecté, je peux me déplacer et m'orienter partout. Mais quand il s'éteint, malgré mon écran plein de coltan, je suis complètement perdue. Avant l'invention du téléphone portable, combien étions-nous à ne jamais partir sans une carte routière, ou un plan de la ville ? Nous étions parfaitement autonomes dans nos déplacements. Autonomie perdue... quand nous dépendons maintenant entièrement de nos téléphones. (Faites demi-tour immédiatement...)

¹⁰ Jürgen Moltmann, *Théologie de l'espérance*, Cerf-Mame, 1970.

¹¹ Olivier Abel, *De l'humiliation*, éd. Les liens qui libèrent, 2022.

Devant mon ordinateur qui plante : impuissance et agacement... fort agacement. J'en connais même qui ont cassé des écrans d'ordi, juste par « impuissance ».

Devant l'impossibilité d'avoir un rendez-vous par internet pour les démarches administratives : impuissance et désespoir. L'impuissance devant la dématérialisation des relations administratives fait basculer des vies humaines. Telle personne qui se retrouve en situation irrégulière du fait de l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous, qui du coup perd son travail. C'est la descente aux enfers en accéléré. Je suis certaine que vous pensez à d'autres situations où l'humain est impuissant devant la machine.

Aujourd'hui, la conviction que nos enfants vivront mieux que nous, conviction qui a porté les générations qui nous ont précédés, s'est effondrée. L'accélération de la société, c'est-à-dire le fait qu'il faille toujours innover pour simplement maintenir ce qui existe, cette accélération entraîne la crise écologique, l'épuisement de la biodiversité et des ressources naturelles (même le coltan, un jour !), et notre épuisement psychique, si bien décrit, entre autres, par le sociologue et philosophe Hartmut Rosa. Nous courons, nous courons après le temps. Nous entendons des « j'ai pas l'temps » sans arrêt. Nous courons après les innovations permanentes qui exigent de nous que nous nous adaptions constamment. Et nous n'avons plus en face que des machines qui attendent de nous des réponses standardisées à des questions qui ne sont pas celles que nous voulons leur poser.

Récemment, afin de consulter je ne sais plus quel service, j'ai dû jouer 8 fois de suite à cliquer sur des cases où apparaissaient successivement des voitures, des feux de circulation, des vélos, puis des passages piétons, puis des arbres et je ne sais quoi encore. Je suppose que je devais répondre faux à chaque fois, pour bénéficier de tellement d'essais. Au fur et à mesure du jeu, si c'en est un, j'essaie de comprendre comment a été paramétrée la machine. Prend-elle en compte le bord du feu tricolore, ou le coffre de la voiture ? Le tronc de l'arbre était-il encore de l'arbre ? Trop de réflexion... Au bout de 8 essais, j'ai eu le droit de recevoir un code sur mon téléphone, code que je devais inscrire dans des cases qui malheureusement n'étaient pas actives. Conclusion, je suis certainement un robot pirate. Et je n'ai pas accédé au service recherché.

Sur quoi puis-je agir vraiment, finalement ?

L'impuissance s'accompagne alors du sentiment d'être humilié, c'est-à-dire de n'avoir aucune possibilité d'agir par soi-même, de n'être capable d'aucune performance, donc de ne rien valoir.

Olivier Abel décrit l'humiliation dans les rapports de force, quand le faible est écrasé sans possibilité de recours à des contre-pouvoirs. Il décrit l'humiliation dans le monde du travail, où la personne qui travaille doit toujours être plus flexible, s'adapter toujours d'avantage aux nouveaux systèmes, aux nouveaux logiciels, aux nouvelles manières de faire, tout en sachant qu'elle est remplaçable du jour au lendemain, et donc totalement inutile. L'humain, s'il n'est pas employable ni suffisamment consommateur, est tout simplement considéré comme superflu¹². « Aujourd'hui, écrit Olivier Abel, beaucoup trop d'humains se sentent superflus dans notre société et dans notre monde, et c'est sans doute la forme la plus massive de l'humiliation actuelle, dont les ravages à moyen et long terme sur les individus et la société sont gigantesques ».

N'est-ce pas ce sentiment d'humiliation qui poussent les personnes à prendre d'autres voies politiques que les partis traditionnels, et à suivre des leaders qui leur disent « je comprends votre colère, j'entends votre sentiment de déclassement ». Les solutions proposées ne sont malheureusement pas celles qui parlent de solidarité et de partage.

Car le sentiment d'être humilié, d'avoir été humilié, quand il est ruminé, entraîne l'être humain dans le ressentiment, cette maladie de l'âme si bien décrite par Cynthia Fleury. L'impuissance, la colère non

¹² Olivier Abel, De l'humiliation, p.48-49.

adressée, longtemps couvée, provoquée par une blessure réelle, et nourrie par la perte d'un territoire idéal fantasmé, gangrène alors toute l'existence. Ce ressentiment, ce sentiment d'être inutile, quantité négligeable, cette humiliation permanente ne peut qu'engendrer une violence aveugle, des bouffées délirantes, des irruptions de colère non adressée. Et par-dessus tout, le fait que l'autre devient insupportable. Car celui ou celle qui est au milieu de mon chemin, celui ou celle qui entrave ma course, celui ou celle qui me ralentit, est finalement l'ennemi, il ou elle devient l'ennemi. L'humain sur mon chemin reçoit une violence dont il n'est pas responsable, mais comme il n'y a personne d'autre, il est désigné comme le coupable idéal.

A tel point que l'aventure démocratique est aujourd'hui confrontée à cette maladie. « Nous voilà, individus et Etat de droit, devant un même défi : diagnostiquer le ressentiment, sa force sombre, et résister à la tentation d'en faire le moteur des histoires individuelles et collectives¹³. »

Il fait sombre ce matin-là.

Marie-Madeleine court trouver Simon Pierre et l'autre disciple, l'ami de Jésus, et elle leur dit : On a enlevé le Seigneur du tombeau, et nous ne savons pas où on l'a mis !

Devant l'inouï du tombeau ouvert, Marie-Madeleine court, elle court chercher les disciples, qui courent à leur tour.

Pourquoi courir ? Elle n'a pas le temps, déjà... du temps du Christ ? Et pourquoi pas si c'est courir pour d'autres, vers d'autres, pour partager la joie ?

Affirmer « dans la fin, le commencement », c'est regarder ailleurs, lever les yeux, se retourner pour découvrir un autre chemin. Imaginer, rêver, essayer, faire un premier pas. C'est être créatifs et ne pas hésiter à innover.

C'est affirmer qu'un autre chemin est possible que la violence et la contagion du ressentiment. Quand l'impuissance étire et menace de faire sombrer dans la folie ou la violence, un geste, un seul geste déjà peut faire sortir de la sidération. Dans chaque situation, l'imagination peut faire surgir des pistes d'action heureuses et bénéfiques.

Cela peut être chercher à savoir comment mon téléphone portable a été fabriqué.

Ou décider de participer au programme EAPPI. Répondant à l'appel des chrétiens de Palestine, ce 'Programme d'accompagnement œcuménique en Palestine et Israël' a été imaginé par le Conseil œcuménique des Eglises en 2002, pour manifester dans ces territoires, la solidarité chrétienne. Des personnes du monde entier viennent accompagner les palestiniens dans leur vie quotidienne pendant trois mois, pour être témoins de leurs conditions de vie. Ce programme, malheureusement, est toujours nécessaire et se poursuit depuis 22 ans. (C'est une course au long court... un marathon de la persévérance et de la fidélité.) Le Conseil œcuménique des Eglises invitent les Eglises de France à s'y engager de manière plus significative.

Voilà une idée. Depuis que l'Eglise protestante unie de France a ouvert la possibilité d'un temps sabbatique aux ministres, ce séjour de trois mois d'accompagnement des personnes en Israël-Palestine pourrait se vivre durant cette période. C'est une manière d'imaginer comment sortir de l'impuissance. Accompagner, vivre avec tout simplement.

Que faire pour la paix en Ukraine et en Russie, à notre niveau ? Bien sûr, on peut accueillir des personnes, des familles réfugiées. Les Eglises et paroisses l'ont fait largement en lien avec les entraides. On peut aussi soutenir les actions conduites par nos Eglises sœurs en Ukraine, notamment l'Eglise luthérienne qui accompagne de nombreuses personnes déplacées à l'intérieur du pays. On peut aussi dialoguer avec les responsables orthodoxes russes en France et leur manifester notre soutien quand ils tentent de faire entendre une voix discordante.

¹³ Cynthia Fleury, *Ci-gît l'amer : Guérir du ressentiment*, 2020, Gallimard.

On pourrait penser que la course de Marie-Madeleine n'est rien d'autre qu'une agitation inutile.

Pourtant, en ramenant avec elle Pierre et l'autre disciple, elle leur permet d'accéder au tombeau, vide, presque vide. Pierre entre et pas l'autre. Puis l'autre entre aussi. « *Il vit et il crut* » (v8).

Mais qu'a-t-il vu qui engendre en lui la foi ?

Il est entré dans le tombeau, dans ce lieu de mort et de fin absolue, tombeau qui aurait dû être le réceptacle du corps de Jésus, et qui pourtant est vide. Ici des bandelettes, là un linge, roulé à part. Ce sont des traces non-signifiantes immédiatement, des traces à interpréter.

Et de l'autre disciple, après les avoir vues une fois, puis une deuxième fois, le texte affirme sans autre explication : 'Il vit et il crut'.

Mais revenons à Marie qui, dehors, pleure comme une madeleine (c'est triste comme on peut créer des expressions idiotes...). Elle cherche son Seigneur et ne sait pas où on l'a mis. Jésus est là, qui l'interroge, mais elle croit que c'est le jardinier. Elle le reconnaît quand il l'appelle par son nom 'Marie'. « *Elle se retourna et lui dit en hébreu : Rabbouni ! – c'est-à-dire Maître ! Jésus lui dit : Cesse de t'accrocher à moi, car je ne suis pas encore monté vers le Père.* »

Un tombeau vide, des mains qui s'ouvrent, qui acceptent de lâcher ce qu'elles tiennent, pour rester vides. La résurrection se reçoit de l'absence, du vide, du manque, du laisser partir, de l'ouverture à ce qui doit advenir, de l'espace laissé à l'autre. Du silence aussi.

Au fondement de notre foi, un tombeau vide et un aveu d'ignorance « On a enlevé mon Seigneur et je ne sais pas où on l'a mis. »

Ce vide me fait penser au silence qui peut suivre une question importante, sur un sujet grave. Un sujet de vie ou de mort. La question est posée. Elle pourrait rester suspendue, rester ouverte sans réponse. Alors je verrais bien comment elle se développe, comment, chemin faisant, elle se transforme. Nous savons si peu de la vie, si peu de l'autre !

Laissons du temps aux questions importantes. Je ne pense pas particulièrement au sujet qui va nous occuper durant le synode, que nous avons laissé suffisamment ouvert et pour lequel il est bon de prendre des décisions, d'imaginer des propositions créatives... Non, je pense à ces questions existentielles, comme le débat actuel autour du projet de loi sur la fin de vie. 48h pour décider de sa fin de vie ? ça n'est pas sérieux !

Laissons du temps aux questions importantes. Laissons-les creuser en nous leur chemin, comme celle que posait Jésus « Et vous, qui dites-vous que je suis ? ».

Ne nous précipitons pas vers des réponses rassurantes, comme ces doudous qui tentent de faire oublier l'absence du parent. Ne nous jetons pas sur des réponses toutes faites, qui ne sont là que pour masquer notre propre inquiétude de ne pas savoir et nous donner de la contenance. Sachons rester, personnellement et comme Eglise, des interlocutrices et interlocuteurs capables de garder précieusement les questions ouvertes, et capables de dire 'je ne sais pas, mais je vais cheminer avec toi pour voir où va cette question. Je vais expérimenter avec toi, et tu vas m'apprendre ce qui compte pour toi.'

Au cœur de l'absence et de l'ignorance, seul l'appel de son nom par le Seigneur fait se retourner vers la vie Marie-Madeleine. A sa suite, seul l'appel de mon nom par le Seigneur m'a fait tenir debout. Je ne sais rien d'autre que cette reconnaissance, que cette confiance placée en moi, incompréhensible et pourtant vitale. Il me connaît par mon nom. Il vous connaît par votre nom, il vous appelle à la vie.

Aussi l'Eglise est-elle la communauté de celles et ceux qui se savent pauvres, ignorants, balbutiants, pas très solides sur leurs jambes et dans leur foi, pas très érudits, peureux souvent, aveugles parfois, qui vivent seulement d'un appel. Ils et elles ont été appelées par leur nom.

Nulle condition n'est posée à cet appel. Aucune exigence de pedigree. Les disciples eux-mêmes formaient une bande passablement hétérogène. Aucune condition de connaissance dogmatique. Le vide du tombeau se reçoit dans le saisissement du cœur.

Je crois que nous n'avons pas fini d'explorer ce que signifie une foi qui naît d'un tombeau vide et d'un appel. Ni les conséquences de cette vie de foi.

Être témoin de cet appel qui tient ma vie, c'est témoigner à celles et ceux que je croise qu'ils et elles comptent de manière incommensurable.

Dans une société où n'existe que ce qui se compte, la résurrection invite à regarder et cultiver ce qui compte.

C'est ce que le philosophe Dominique Collin appelle la désistance : *'cultiver en soi ce qui n'a pas de place dans le monde, toutes les ressources de l'esprit, l'intelligence, l'intériorité, la patience. Alors que l'époque capitaliste est un fait social total - la commune recherche des profits individuels - le monde 'à venir' du christianisme n'a absolument rien à voir avec ce fait social total. Le christianisme doit être l'aiguillon qui fêle le monde capitaliste. Le christianisme est un presque rien que Dieu a choisi pour réduire à néant ce monde qui se prend pour tout.*¹⁴

Cultiver son regard pour voir la beauté, partout autour. C'est le visage de l'enfant barbouillé de chocolat et qui rit aux éclats. C'est la fleur qui éclot dans une fente du bitume. C'est l'arc-en-ciel qui joue avec le soleil au-dessus des immeubles. C'est le vent et les vagues qui jouent à mouiller les passants sur la place.

Cultiver le silence. Attendre suffisamment longtemps avant d'écrire un message ou un commentaire sur les réseaux sociaux. L'attente permet de se demander si le message est bien nécessaire, s'il est juste, s'il est pertinent, s'il enrichit l'autre, s'il est vrai.

Cultiver la patience ensuite. Transformer les frustrations en travail intérieur.

Cultiver la reconnaissance. Prendre le temps de regarder, d'admirer, de sourire, de voir l'autre dans la rue et le reconnaître comme un humain. Prendre le temps de vous voir, et de trouver notre Eglise riche et belle de ces parcours, de ces visages ?

Cultiver ce qui compte conduit à laisser la place, laisser de la place, laisser de l'espace à l'autre.

Dieu lui-même ne nous a-t-il pas laissé la place en nous confiant ce monde ?

Marion Muller-Colard écrit ceci : *« Il y a des moments dans la vie où il n'y a rien d'autre à faire que compter sur les grandes eaux de nos dangers pour amener sur la berge ce qui doit être ramené. Qu'est-ce que la berge, on ne le sait pas vraiment. Peut-être l'endroit où nos vies sont racontables. »*¹⁵

Je crois que l'Eglise aujourd'hui a pour mission de poursuivre l'élaboration du récit de l'histoire de l'humanité avec Dieu. Les témoins sont celles et ceux qui racontent une histoire à laquelle ils participent. Être Eglise de témoins, c'est raconter, encore et toujours, inlassablement, qu'un avenir existe dans l'amour de Dieu, à travers toutes les craintes et les horreurs. C'est proclamer que chaque personne est appelée par son nom, que chaque personne est digne dans le regard de Dieu, qui est *« mon Dieu et votre Dieu, dit Jésus à Marie-Madeleine, mon Père et votre Père »*¹⁶.

C'est écrire ce que raconterons nos enfants. C'est vivre que les humains sont tous frères et sœurs, et que c'est ensemble qu'un avenir est possible. Tous ensemble, tissons ce récit, dans le temps que Dieu nous a donné de vivre. Dans ce matin sombre, vivons l'aujourd'hui de l'espérance, embarqués ensemble et portés par le vent de Dieu !

¹⁴ Dominique Collin, conférence donnée à Montpellier le 9 mars 2024.

¹⁵ Marion Muller-Colard, *Wanted Louise*, Gallimard, 2020.

¹⁶ Jean 20,17.

Malgré des données chiffrées qui poussent au pessimisme, des raisons de rester optimiste !

À la lecture de mon rapport écrit, d'aucun pourrait penser : le trésorier du Conseil national est bien pessimiste avec la fragilité des comptes qu'il nous annonce, les déficits qu'il nous présente, le temps des vaches maigres qu'il nous décrit...

Je suis peut-être inconsciemment marqué par le pessimisme que certains penseurs attribuent aux protestants, disciples de Martin Luther ; le traité du serf arbitre, le salut comme une réalité impossible à atteindre. C'est bien sûr oublier la redécouverte faite par le moine de Wittenberg de la justification par la foi et du salut offert gratuitement qui poussent à l'optimisme.

Je suis, je le pense sincèrement, dans mon rôle de trésorier du Conseil national en mettant en évidence les difficultés financières qui sont le lot de nombreuses Églises locales et paroisses depuis plusieurs années, et du pessimisme qui en découle dans bon nombre de conseils ecclésiaux à tous les niveaux de notre Union d'Églises.

Mais je ne souhaite pas en rester là, et c'est aussi mon rôle que de vous faire sentir les prémices d'un renouveau, les expériences éparses et diverses qui préfigurent, j'en suis certain, un nouveau printemps de la foi.

Pessimisme et optimisme vont ainsi se répondre dans ce rapport oral, au travers de trois thèmes que je vous propose, avec une analyse des données chiffrées tirées principalement des comptes du Titre A, des fonds spécifiques et du rapport d'analyse des comptes des Églises locales et paroisses.

Je vais d'abord comparer nos neuf régions sur trois années : 2015, il y a presque 10 ans, 2022 et 2023

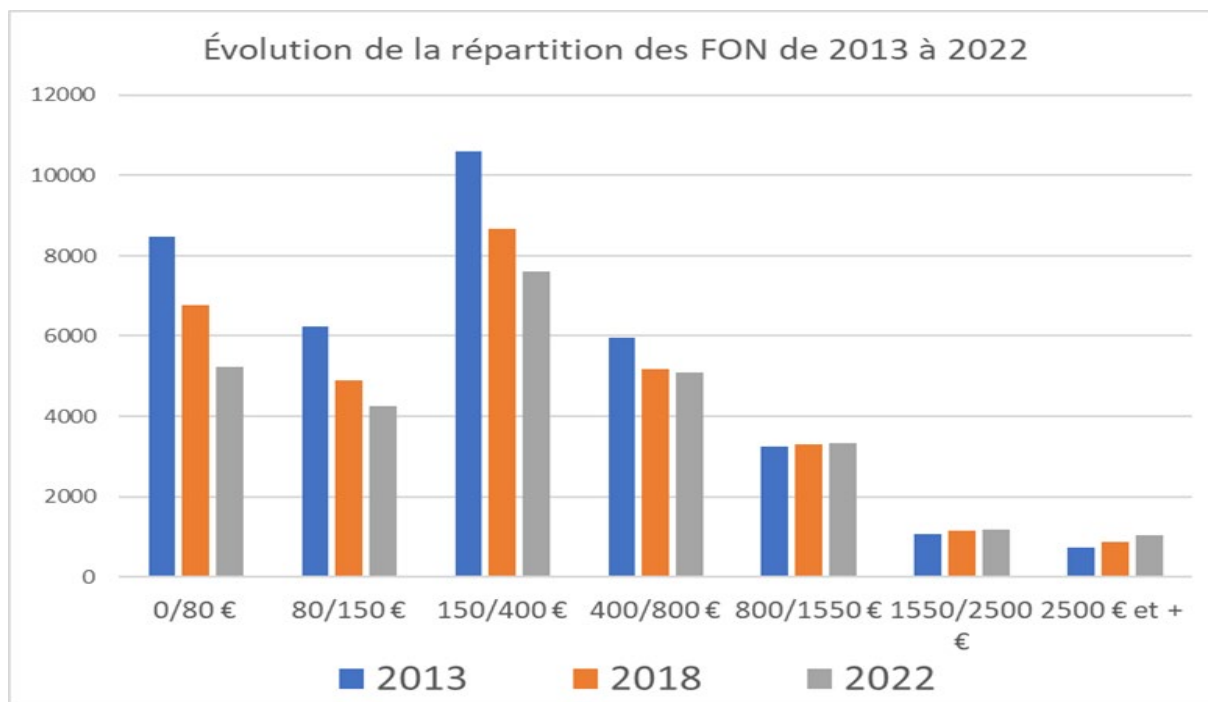
Ensuite je m'arrêterai sur une question récurrente, celle de l'immobilier, plus particulièrement la question des temples réformés et des églises luthériennes.

Enfin je parlerai de « l'argent » tout simplement.

1. 2015-2022-2023, trois années ! Que de contrastes régionaux en presque 10 ans !

L'an dernier à Noisy-le-Grand, j'avais essayé de contredire une idée fausse qui continue hélas encore à courir parmi les trésoriers de conseils presbytéraux que j'ai pu rencontrer depuis.

Certes, depuis la naissance de l'Église Protestante Unie en 2013 (et encore en 2023), le nombre de foyers qui participent à la financière de notre Union d'Églises est en décroissance importante et régulière (- 25 %) ; mais ce sont les petits donateurs qui disparaissent en masse (ceux qui donnent moins de 400 € par an) et pas les autres donateurs (ceux qui donnent plus de 800 € par an). Ainsi en 10 ans plus de 8 500 petits donateurs ne participent plus à la vie financière sur un total de 8 700 disparitions environ.



Je vous incitais alors à repartir dans vos régions et vos Églises locales – paroisses avec ce message simple : pour redevenir une Église de multitude et retrouver ces petits cotisants que nous avons perdus, petits cotisants qui deviennent au fil des années de plus gros contributeurs, nous devons confirmer ce que nous disons mais ne faisons peut-être pas assez : devenir pour certains, redevenir pour d'autres, des témoins de l'Évangile. C'est une vision plus optimiste que de se lamenter sur la disparition des gros cotisants, idée fautive au demeurant au niveau national.

Je serai intéressé par savoir si ce message transmis l'an dernier n'est resté qu'un message archivé ou, si vous l'avez transmis. Quelles ont été alors les réactions et quelles ont été les actions mises en place pour y remédier ?

Cette année, la focale va porter sur une comparaison des neuf régions de notre Union d'Églises, sans volonté bien sûr de ma part de décerner des bonnes ou des mauvaises notes ; maintenant que je suis un heureux retraité de l'Éducation nationale, je ne distribue plus de notes.

J'avais, dans mon inconscient une idée préconçue que je voulais confirmer :

- D'un côté, les régions marquées par la présence des terroirs protestants plutôt ruraux ou des villes liées à l'évangélisation du XIXe siècle sont en déclin et en difficultés.
- De l'autre côté, les régions où le poids des métropoles et des grandes villes dynamiques est important vont relativement bien.
- Je dois vous avouer que cette intuition ne s'avère pas exacte, ce qui du coup complique les explications potentielles et les solutions à envisager.

J'ai pris l'option de ne vous montrer que trois données chiffrées :

- Les foyers qui participent à la vie financière de notre Union d'Églises, les FP dans notre jargon ecclésial.

- Les recettes ordinaires internes (ROI) que lesdits FP donnent de façon nominative ou anonyme, au culte et dans les différentes activités lucratives.
- Les contributions versées aux régions (CV) qui vont alimenter les Titres A-B-C et D.

Vous allez découvrir une très grande diversité, entre régions et entre données chiffrées, diversité qui peut se révéler contradictoire, diversité qui rend l'analyse difficile.

1. Le temps long « 2015-2023 » : quels constats établir ?

Que pouvons-nous tirer comme enseignements de ces trois tableaux statistiques, les FP, les ROI, les CV, comparant les années 2015 à 2023, l'écart constaté en chiffres bruts puis en pourcentages, région par région. Ne regardons que la première et les deux dernières colonnes.

Premier tableau : que du rouge avec des déclin impressionnants des foyers participants ; aucune région n'est épargnée, particulièrement les trois premières (CAR, CLR, EM) et la dernière (SO) ; voici nos vieilles régions protestantes des terroirs qui voient progressivement disparaître les huguenots et luthériens distanciés ou sociologiques ainsi que la transmission familiale.

Plus surprenant pour moi, le recul assez net de quatre autres régions (RP, ILP, O, PACCA) où dominent les villes et métropoles dynamiques. Et que dire de NN qui a le recul le plus faible en contradiction des idées reçues d'un déclin accéléré ?

FP	2015	2023	écart	en %
CAR	9223	6709	-2 514	-27,30%
CLR	6326	4732	-1 594	-25,20%
EM	4006	2634	-1 372	-34,20%
ILP	1144	987	-157	-13,80%
NN	2982	2588	-394	-13,20%
O	4627	3516	-1 111	-24%
PACCA	3343	2879	-464	-13,90%
RP	9850	7665	-2 185	-22,20%
SO	5599	3896	-1 703	-30%

Deuxième tableau : toujours du rouge, mais le bleu apparaît. Le déclin des ROI est moins marqué que celui des FP, signe que nos donateurs sont de plus en plus généreux même s'ils sont de moins en moins nombreux. L'Église confessante est en marche, l'Église de multitude s'efface. Ce phénomène est pour moi contradictoire avec notre ecclésiologie luthérienne-réformée et avec notre volonté d'être une Église de témoins.

ROI	2015	2023	écart	en %
CAR	4 721 584	4 255 331	-466 253	-9,90%
CLR	2 916 412	2 519 266	-397 146	-13,60%
EM	1 492 846	1 208 237	-284 609	-19,10%
ILP	708 460	650 081	-58 379	-8,20%
NN	1 633 718	1 501 682	-132 036	-8,10%
O	2 278 114	2 333 740	55 626	2,50%
PACCA	1 746 444	1 752 068	5 624	0,30%
RP	6 682 812	6 738 177	55 365	0,80%
SO	2 451 885	2 188 779	-263 106	-10,70%

Troisième tableau : avec les contributions versées, les commentaires pessimistes perdurent, certaines baisses sont impressionnantes. De plus, une nouvelle fragilité apparaît : il n'y a que deux régions en bleu, deux régions aux villes et métropoles seulement qui se maintiennent (RP et PACCA).

CV	2015	2023	écart	en %
CAR	3 525 758	3 149 707	-376 051	-10,70%
CLR	2 296 239	1 630 719	-665 520	-29%
EM	1 002 045	778 282	-222 763	-22,20%
ILP	473 194	458 668	-14 526	-3,10%
NN	1 123 734	966 527	-157 207	-14%
O	1 676 361	1 618 001	-58 360	-3,50%
PACCA	1 401 026	1 416 130	15 104	1,10%
RP	4 248 742	4 666 646	417 904	9,80%
SO	1 841 835	1 748 355	-93 480	-5,10%

Premier élément de synthèse : les terroirs souffrent mais les protestants moins nombreux résistent et restent fidèles (une lueur d'optimisme donc). Les villes et métropoles dynamiques au niveau socio-économique le sont hélas beaucoup moins au niveau ecclésial. Avec le temps long, le pessimisme financier est bien installé !

1.1. Le temps court « 2022-2023 » : confirmation ou non des constats préétablis ?

Reprenons l'analyse avec les mêmes données, mais sur un an, entre 2022 et 2023 et vérifions ou infirmons les constats précédents.

Premier tableau: la chute des foyers participants se maintient sauf exceptions ; elle semble cependant plus lente pour une majorité de régions ; RP et l'ILP inversent la tendance, même si les chiffres sont ténus.

FP	2022	2023	écart	en %
CAR	6 906	6 709	-197	-2,90%
CLR	5 341	4 732	-609	-11,40%
EM	2 853	2 634	-219	-7,70%
ILP	957	987	40	4,20%
NN	2 597	2 588	-9	-0,30%
O	3 765	3 516	-249	-6,60%
PACCA	2 901	2 879	-22	-0,80%
RP	7 634	7 665	31	0,40%
SO	4 096	3 896	-200	-4,90%

ROI	2022	2023	écart	en %
CAR	4 162 935	4 255 331	92 396	2,20%
CLR	2 642 779	2 519 266	-123 513	-4,70%
EM	1 253 363	1 208 237	-45 126	-3,60%
ILP	631 059	650 081	19 022	3%
NN	1 571 023	1 501 682	-69 341	-4,40%
O	2 339 856	2 333 740	-6 116	-0,30%
PACCA	1 732 101	1 752 068	19 967	1,20%
RP	6 864 621	6 738 177	-126 444	-1,80%
SO	2 331 677	2 188 779	-142 898	-6,10%

Deuxième tableau : avec les ROI, le bleu gagne enfin du terrain, et les montants en rouge se réduisent également. Par contre, mon analyse précédente est battue en brèche ; plus aucune logique entre régions des terroirs et régions des villes et des métropoles dynamiques, mauvaise surprise même pour chez

réformés parisiens.

Troisième tableau : face au marasme maintenu des finances régionales, les Églises locales – paroisses ont accompli un effort remarquable, jouant le synodal face au presbytéral, les contributions versées repartent à la hausse dans 7 régions. Les très mauvais chiffres de CLR et EM contrastent et confirment les propos de leurs responsables sur les difficultés accrues qu'elles rencontrent.

CV	2022	2023	écart	en %
CAR	3 105 453	3 149 707	44 254	1,40%
CLR	1 996 479	1 630 719	-365 760	-18,30%
EM	967 025	778 282	-188 743	-19,50%
ILP	452 745	458 668	5 923	1,40%
NN	956 009	966 527	10 518	1,10%
O	1 581 490	1 618 001	36 511	2,30%
PACCA	1 355 352	1 416 130	60 778	4,50%
RP	4 239 628	4 666 646	427 018	10,10%
SO	1 615 543	1 748 355	132 812	8,20%

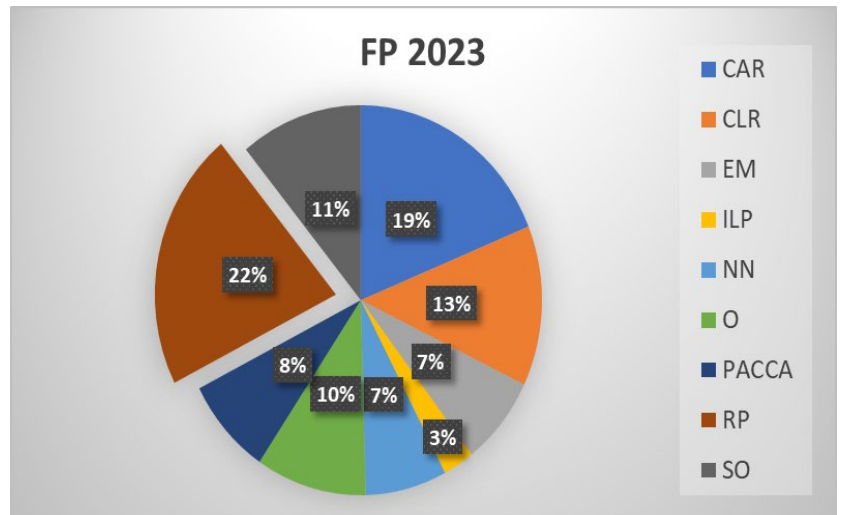
Deuxième élément de synthèse : nous ne sommes pas sortis d'affaire ; mais un léger redressement est visible. Alors que les ROI restent fragiles, les contributions versées progressent, sans doute par prélèvement sur des recettes extraordinaires. J'y vois une prise de conscience des Églises locales – paroisses qui au lieu de thésauriser l'extraordinaire l'utilise pour verser les contributions appelées ; autrement dit, à quoi sert de garder l'argent que l'on a en réserve, quel intérêt de mourir riche ? Le pessimisme est toujours là, mais il recule et l'optimisme prend progressivement sa place.

1.3. Une photographie actuelle qui interroge

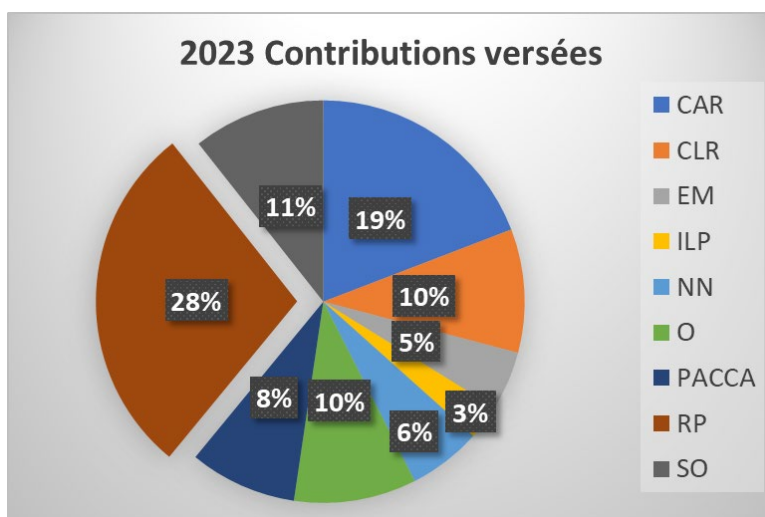
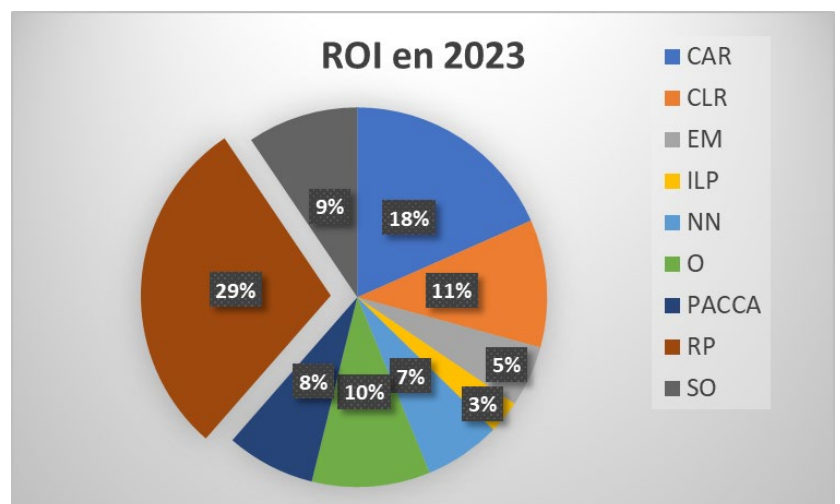
Et aujourd'hui ? Que constatons-nous ?

Le graphique circulaire est celui qui est le plus parlant à mes yeux. Pour ne pas alourdir mon propos, je me contente de quelques remarques mais je vous invite à étudier ces graphiques plus en détail, suivant la région qui vous concerne.

Premier tableau : il nous montre bien les trois groupes de régions que forment financièrement notre Union d'Églises. Mon opposition entre vieux terroirs et métropoles nouvelles n'a ici pas lieu d'être. Deux « grosses régions d'un côté (RP et CAR), quatre petites de l'autre (ILP, EM, NN et PACCA), trois moyennes (O, SO et CLR).



Deuxième tableau : comparons les ROI et les FP. La région parisienne fait ici « bande à part ». 22 % des FP, 29% des ROI. Elle devient ainsi la seule région à apporter une solidarité forte aux autres régions. C'est pour moi un vrai signe de fragilité financière. Le décrochage de CLR et EM, déjà noté, est confirmé.



Troisième tableau : avec les contributions versées, je note un autre signe de fragilité puisque 47 % provient de deux régions (RP et CAR). Puis-je également souligner que RP pourrait faire mieux en comparaison des autres données statistiques étudiées précédemment.

Troisième élément de synthèse : ces graphiques montrent la diversité de notre Union d'Églises. Ils mettent également bien en évidence la notion de solidarité, interrégionale ici, un des principes de base de notre vie financière bien inscrit dans l'article 17 de notre Constitution. Ils confirment enfin que les régions où les vieux terroirs ruraux et urbains sont importants, rencontrent plus de difficultés que les régions aux villes et métropoles dynamiques dominantes.

Du pessimisme toujours présent au final, quelques signaux plus optimistes tout de même. Pour inverser la tendance, je vous propose un deuxième thème : les temples réformés et les églises luthériennes

2. L'immobilier, les temples, les églises : comment faire mentir Jean Calvin ? Ou pas ?

Après avoir introduit mon propos avec Luther, je ne pouvais pas ne pas citer Calvin.

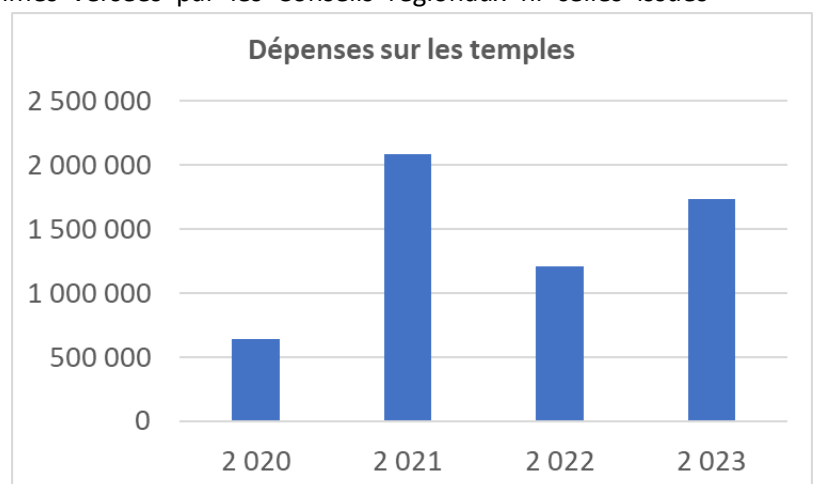
Pour Calvin le temple n'a pas de caractère sacré. Cela reviendrait à estimer que l'Église institution, symbolisée par un bâtiment, serait plus puissante que Dieu lui-même. Ce serait ainsi oublier que Dieu, c'est aussi l'Esprit-Saint, insaisissable. C'est d'ailleurs pour cette raison que les premiers réformateurs, Calvin en tête, ont imposé la fermeture des temples et des églises en dehors des cultes pour éviter les superstitions qui consistent à croire que Dieu y est présent à tout moment. Pour Calvin c'est la communauté rassemblée qui constitue l'Église, qui rend Dieu présent, et non le bâtiment.

Est-ce que l'argent que nous dépensons pour rénover et ouvrir nos temples – églises en dehors des temps de culte nous met dès lors en contradiction avec notre illustre réformateur ?

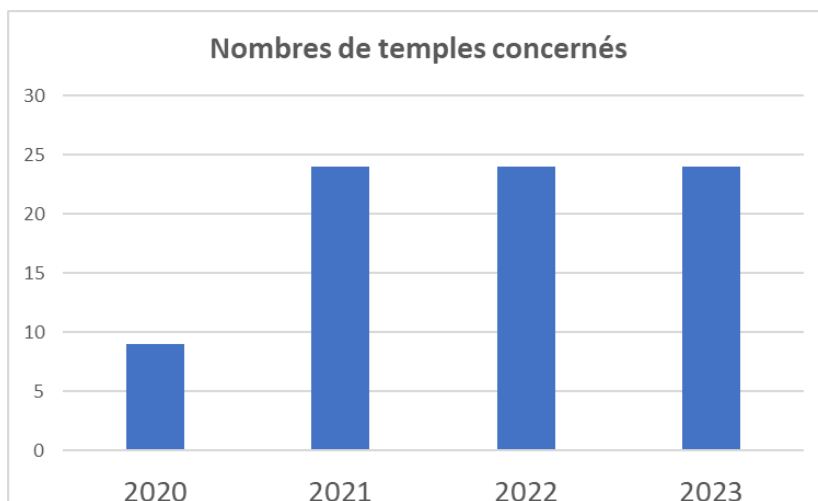
2.1. Des millions dépensés dans la rénovation des temples et des églises !

J'ai repris les données financières de 2020 à 2023 des fonds spécifiques « Immobilier » et « Témoignage et développement ». Nous avons ainsi à notre disposition quatre années de dépenses « templières ». Bien sûr, il ne s'agit là que des dépenses qui passent par les comptes de l'Union. J'y ai ajouté les financements de la FIPE directement versés aux associations culturelles.

De même je ne méconnais pas les sommes versées par les Conseils régionaux ni celles issues directement des associations culturelles liées à des appels spéciaux, ventes et legs. Elles n'apparaissent pas ici mais, au travers de sondages que j'ai pu effectuer, je pense, qu'elles ne feraient que confirmer la tendance lourde qui se dégage, en doublant quasiment les montants recensés et les temples ou églises concernés. Je n'intègre pas également les dépenses d'amélioration de la sonorisation et de la visio dans 170 temples – églises. En quatre ans, avec nos fondations partenaires et nos institutions sœurs, plus les fonds propres de l'Union



nationale, ce sont presque 5 700 000 € qui ont été dépensés dans 90 de nos temples – églises (sur 800 environ). Ce chiffre est à mettre en parallèle au 2 800 000 € qui ont servi à soutenir d'autres projets de témoignage, de développement et d'évangélisation. Sur un total dépensé de 8 500 000 € en quatre années, les 2/3 sont donc des dépenses immobilières « templières ».



On note un décollage entre 2020 et 2021, c'est le réveil post-covid et l'arrivée de FLAM. Puis une relative stabilisation s'installe à des niveaux élevés depuis 3 ans.

Je vous propose d'établir quelques commentaires à partir de ces quelques chiffres :

-
- Nos temples ou églises construits au XIXe siècle ne sont plus adaptés aujourd'hui. Nos temples ou églises construits des années 30 aux années 70 ont mal vieilli.
- Trop longtemps, les conseils presbytéraux se sont contentés de petits travaux, rafistolages divers, couche de vernis passée sur des murs de plus en plus décrépis.
- Bancs aux dossiers trop raides, bâtiments peu chauffés, il ne fallait pas trop de confort pour rester éveillé et attentif aux prédications pastorales.
- Pas de commodités, pas de lieux pour accueillir les petits enfants, des halls tristes et des parvis, certes souvent imposants, mais sans fioritures excessives.
- Bref, tout, sauf des temples et des églises accueillants !

Alors la fièvre des rénovations a commencé :

- L'argent nécessaire a été trouvé.
- Les toits ont été refaits, les chauffages transformés, l'électricité rénovée ; les sanitaires dignes de ce nom sont apparus.
- On a éclairci les bâtiments, repeint les murs, changé les bancs en chaises, installé des tapis et des coussins, créé des coins pour les enfants, amélioré l'acoustique.
- Des décorations intérieures sont apparues, les orgues rénovés n'ont plus été les seuls instruments de musique utilisés, etc.
- Bref, l'austérité qui colle à la peau des protestants a disparu. Mais aussi parfois la retenue et la sobriété : des dépenses inconsidérées ont pu être faites.

Beaucoup ont pensé, et pensent peut-être encore, que cela suffirait pour rendre à nouveau nos temples et nos églises attractifs, pour les voir à nouveau pleins (même si la vision d'un temple-église plein autrefois relève souvent du fantasme quand on lit les archives paroissiales).

En fin de compte, beaucoup ont sacralisé le temple-église ; en se contentant de le rendre beau et fonctionnel. Calvin a ainsi été oublié, voir même renié.

2.2. Le temple, l'église OUI ; mais le temple, l'église sans la communauté, NON !

En regardant aujourd'hui les lieux où les temples – églises rénovés et modernisés sont des éléments de renouveau spirituel, les constats suivants sont possibles :

- Une rénovation pour accueillir seulement des touristes l'été, pour pouvoir correctement célébrer les cultes de consolation... Quel intérêt ? Est-ce cela la raison d'être de l'Église ? Nos temples – églises ne sont pas un patrimoine sacré que l'on visite comme un musée. La croissance numérique et spirituelle de la communauté ne peut advenir dans ces cas-là. Il faut alors accompagner les membres de l'Église et leur faire comprendre la nécessité de se séparer de ces temples – églises qui n'ont plus que cette utilité.
- Dans d'autres lieux, une rénovation réfléchie avec un projet ecclésial communautaire, mettant la priorité sur la vie paroissiale avec des activités régulières, porte des fruits, et la croissance est là.
- Et puis il y a les beaux projets de construction dans des lieux où nous n'étions pas présents.

Avec ces deux derniers cas, nous ne faisons plus mentir Calvin et les autres réformateurs. Le vrai « temple – église », c'est la communauté rassemblée, vivante, témoignante, priante ; le « temple – église » bâtiment ne devenant plus qu'un moyen, un moyen certes nécessaire mais pas une fin en soi.

L'Union nationale, avec les régions ou les fondations partenaires et institutions sœurs, soutient ces projets. Elle doit aujourd'hui être mieux capable de les valoriser pour redonner de l'optimisme dans les lieux où le pessimisme demeure.

Notre Église a actuellement les moyens financiers de rénover ses bâtiments ; ce qui lui manque le plus, c'est la capacité de nos communautés à monter des projets à la mesure de ses moyens humains. Voici un tabou que nous avons du mal à admettre comme un autre tabou, qui sera l'objet de la dernière partie de mon propos, à savoir notre rapport à l'argent.

3. L'argent... Un sujet toujours tabou ?

Après Luther et Calvin, puis-je maintenant, sans heurter les oreilles des théologiens et dogmaticiens présents au synode, intégrer dans mon rapport financier le barthien Jacques Ellul qui fait de l'argent une puissance, à l'image du Mammon biblique, bien peu recommandable. Parler argent dans l'Église n'est décidément pas très bien vu. C'est aussi dans ce domaine que nous devons faire des efforts pour redresser nos finances.

3.1 Faut-il vraiment parler d'argent et comment ?

Réglons d'emblée une question de vocabulaire qui ressurgit dans toutes mes rencontres avec des trésoriers et présidents de conseils presbytéraux.

- Je n'aime pas le terme d'animation financière ; je pense qu'il est inapproprié, et que le bon terme est celui d'information financière.
- Ce n'est pas en faisant de l'animation financière que nous allons avoir plus de monde dans nos communautés et donc plus d'argent dans les collectes.
- Nous y arriverons en faisant de « l'animation spirituelle », expression certes maladroite mais que je pourrai traduire ainsi : en témoignant joyeusement de notre foi en Christ, en partageant sereinement et paisiblement nos convictions en Église et hors de l'Église, nous donnerons soif à nos contemporains de nous rejoindre.
- Dès alors, avec une bonne information financière expliquant ce dont notre Église a besoin, les dons suivront.

Il faut dégager les conseillers presbytéraux du carcan de l'argent « puissance », de ne penser qu'à l'argent : comment bien gérer les comptes, comment boucler la contribution que l'on appelle encore

trop souvent cible, comment faire pour libérer du temps à l'annonce de l'Évangile plutôt qu'à l'équilibre budgétaire ?

Différentes réponses existent. Je ne vais vous lister ici que celle qui me concerne, qui justifie ma présence devant vous aujourd'hui et que je pourrai résumer ainsi de façon un peu polémique : mais à quoi peut-bien servir le « Titre A » pour que nous soyons dans nos Églises locales des chrétiens rayonnants ?

Une première réponse concerne l'allègement maximum des contraintes administratives, juridiques, fiscales, financières et autres qui pèsent de plus en plus lourd et prennent de plus en plus de temps :

- Le « Titre A » est au service des associations culturelles dans les domaines de plus en plus complexes de la paie, des questions juridiques, de l'immobilier, des assurances.
- Le « Titre A » est au service des association culturelle dans le domaine de la comptabilité que nous avons externalisée en partie avec l'entreprise Logéas.
- Les dispositions légales dans ces domaines précités se complexifient, demandent plus de temps, donc plus de personnes pour s'en charger, plus de dépenses, des recettes à augmenter. Les présidents, inspecteurs ecclésiastiques et trésoriers des Conseils régionaux, en commission nationale des finances ont demandé expressément que toutes ces charges anciennes et nouvelles restent dans les mains des services du siège et ne viennent pas alourdir les secrétariats régionaux ou les conseils presbytéraux.

Une deuxième réponse est à chercher dans le soutien que le « Titre A » apporte aux Églises locales dans le domaine du témoignage et de l'évangélisation.

- Cela passe bien-sûr par la formation des pasteurs et des non pasteurs dans les facultés de théologie, mais aussi la formation continue avec la CPLR.
- Cela passe aussi par les différents secrétaires nationaux et chargés de mission avec leurs équipes qui proposent puis soutiennent les initiatives locales ou régionales.
- Cela passe également par la communication interne et externe de notre Église, avec de l'édition papier mais aussi les sites « Internet » et notre présence sur les réseaux sociaux.

Une troisième réponse est dans notre fonctionnement ecclésial qui n'est pas remis en cause à ce jour.

- Nous ne sommes ni congréganistes, ni épiscopaux. Nous tenons à notre ecclésiologie, presbytéro-synodale, succession d'assemblées délibératives, conseils exécutifs, commissions et équipes consultatives.
- Nous privilégions le ministère pastoral et l'accompagnement de nos ministres dans tous les bons moments de leur vie, comme dans les plus difficiles.
- Nous nous comprenons comme l'un des visages de l'Église universelle et avons ainsi des relations multiples à assumer auprès des autres institutions religieuses en France et hors de France.

Une quatrième réponse enfin passe par un soutien à l'information :

- Il s'agit là d'une aide à celles et ceux qui ont des responsabilités dans les Églises locales – paroisses, pas seulement les trésoriers, mais aussi les autres conseillers, les pasteurs, les prédicateurs, les catéchètes, et les autres.
- Une fois informés, ces responsables locaux pourront à leur tour informer les autres membres de l'Église.

- Différents brochures et tracts existent sous forme papier ou dématérialisée avec REGALE. Il faut les lire, les diffuser, les utiliser !
- Le guide la sobriété énergétique, le guide de l'immobilier qui vient de sortir, la brochure « choisir de donner – legs et donations » en cours de réécriture, un futur numéro de la revue « Ressources », un « Abécédaire » du trésorier et du conseiller presbytéral en cours d'impression, des tracts, etc. Tout cela est disponible sur la « boutique » du site de l'EPUDF.
- Sur le site Internet également des propositions de lettres, de prédications, des slogans, des images, etc.
- Enfin, je reste à la disposition des régions pour me rendre dans les rencontres de présidents – trésoriers de conseils presbytéraux, dans les synodes régionaux, et pourquoi pas dans les pastorales.

L'argent, non plus considéré comme une puissance, un Mammon biblique, mais l'argent correctement dépensé, considéré comme un moyen nécessaire au témoignage, voilà ce à quoi nous devons encore et encore réfléchir. L'argent, une ressource nécessaire à demander à nos membres d'Église sans les culpabiliser, sans avoir un discours misérabiliste et pessimiste ; c'est peut-être cela qui est le plus difficile à faire.

Soyons également conscients de la réalité financière :

- Nous cumulons les déficits en 2023 : 110 600 € pour le siège, 1 232 689 € pour les fonds spécifiques, 350 064 € pour les régions, 1 652 852 € pour les associations culturelles.
- Mais nous voyons augmenter nos recettes extraordinaires avec la générosité de nos fondations partenaires et de nos institutions sœurs, par des dons et legs toujours plus importants.
- Ainsi nos réserves restent plus que confortables : plus de 18 500 000 € dans nos fonds spécifiques par exemple et une trésorerie disponible au 31 décembre 2023 de 43 400 000 € au niveau des associations culturelles, soit 2 200 000 € de plus qu'en 2022 (+ 5.3%).

L'argent est ainsi un moyen et non une fin en soi, au service de ce que nous mettons en œuvre en Église.

3.2 Une conviction : la justesse des décisions financières

Je pense que les décisions financières que vous allez prendre sont conformes au sujet synodal sur la mission de l'Église et les ministères.

Je vous propose donc, comme dernier point de ce rapport oral de lister les décisions soumises à votre vote :

- Les décisions 1 et 2-2023 (document 4.2.1) actent un déficit des comptes annuels de 1 700 938 €, déficit dû pour l'essentiel aux résultats des fonds spécifiques, particulièrement les fonds « Immobiliers » et « Témoignage et développement ». Nous concrétisons ainsi notre volonté d'utiliser nos réserves disponibles aux projets nationaux, régionaux, locaux qui nous permettent de concrétiser notre raison d'être « une Église de témoins ». Par le vote de ces deux décisions, nous incitons aussi en creux les associations culturelles qui le peuvent à puiser dans leurs réserves en solidarité avec celles qui n'en ont pas mais qui ont des projets.

- La décision 1-2024 (document 4.2.2) fait apparaître une assez forte augmentation des dépenses du « Titre A » expliquée dans mon rapport écrit, tout en maintenant un déficit raisonnable.
- Les décisions 2 et 3-2024 (doc 4.2.2.) et la décision 1-2025 (doc 4.2.3.) concernant le TBMB montre la volonté de l'Union nationale de maintenir les traitements pastoraux au niveau du taux d'inflation. En deux ans, nous comblons le retard pris en 2022 et 2023 avec la crise inflationniste.
- La décision 2-2025 (doc 4.2.3.) confirme la volonté des neuf régions de notre Union de pourvoir au mieux les dépenses du « Titre A ». Elle montre également la diversité des situations régionales, faisant ressortir les difficultés de certaines d'entre-elles mais aussi la solidarité affirmée d'autres.

Les dépenses proposées, soit dans les jalons 2025 du « Titre A », soit dans le projet de créer un fonds spécifique « formation » permettront d'accompagner au mieux le processus synodal en cours « Mission de l'Église et ministères ».

Optimisme bien sûr, mais aussi réalisme.

Que rajouter de plus en conclusion ?

Des remerciements tout d'abord :

- À vous synodaux, pour votre écoute, dans l'espoir que nous aurons demain un débat financier fructueux.
- À l'ensemble des salariés du siège et des régions ensuite.
- Mais aussi aux conseillers presbytéraux sortants et entrants, aux conseillers régionaux, particulièrement aux trésoriers desdits conseils.
- À tous les membres des équipes et commissions nationales et régionales
- Aux pasteurs également, en région et au siège.

Des remerciements plus appuyés ensuite :

- À Jean-Marc Degon, de la région Nord-Normandie, à l'origine il y a plus de 20 ans du premier rapport d'analyse des comptes des Églises locales, qui achève cette année cette mission avec son rapport 2023 toujours aussi pertinent, aux remarques judicieuses sans doute trop peu exploitées.
- À Thierry Besançon, directeur des services, qui depuis trois ans m'accompagne au quotidien dans les méandres financiers et comptables de notre Union. Une disponibilité sans faille, une grande compétence, une capacité d'écoute quand il a fallu m'expliquer plus d'une fois certaines situations. MERCI. Bon travail pour les mois qui viennent avant une retraite bienheureuse à l'automne, mais toujours, j'en suis sûr, au service de notre Église d'une autre façon.
- Aux membres du Conseil national, particulièrement à la pasteure Emmanuelle Seyboldt, pour leur attitude constructive dans nos réflexions financières, sans oublier bien sûr la pasteure Sophie Zentz-Amédéo et le conseiller juridique Jean-Daniel Roque que je n'hésite pas à solliciter.

Alors, pessimisme ou optimisme ?

- Le pessimisme est toujours là, avec nos déficits maintenus, le lent mais régulier déclin des foyers qui participent à la vie financière et le recul des dons.
- Mais l'optimisme doit l'emporter avec le soutien financier affirmé de nos fondations partenaires et institutions sœurs, qui, couplé à nos réserves locales, régionales et nationales accumulées au fil des années, nous permettent de ne pas nous décourager, nous replier sur nous-même, mais accompagnent nos multiples projets afin d'être des témoins de l'Évangile toujours plus heureux.
- Réalisme enfin. Et ce dernier vient d'une réaction de la pasteur Emmanuelle Seyboldt à mes remarques concernant le peu de résultats financiers visibles malgré les multiples projets mis en place. Elle me rappelait alors à la réalité : des vaches maigres et en mauvaise santé ont besoin de temps pour retrouver des forces, l'herbe verte qu'elles mangent ne peut leur profiter qu'à la longue, elles ne redeviennent grasses qu'après plusieurs années.

Je vous remercie de votre attention.

*Michel Mazet, trésorier du conseil national de l'EPuDF
Toulon le 9 mai 2024*



Eglise protestante unie de France
47 rue de Clichy 75009 PARIS
tél: 33 (0)1 48 74 90 92

Retrouvez les vidéos du Synode national
<https://epudf.org/actualites/synode/reformer-leglise-en-vue-de-sa-mission/>



www.epudf.org

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

